



n°136 - 2022

Analyses et synthèses

La situation des grands groupes bancaires français à fin 2021



Synthèse

Les six principaux groupes bancaires français ont tiré parti de la nette amélioration de la situation économique intervenue en 2021 après le choc provoqué par la pandémie de Covid-19 : ils ont dégagé des résultats record, sous l'effet notamment d'une nette augmentation de leurs revenus, la qualité de leurs portefeuilles de crédit a continué de s'améliorer et leur situation prudentielle s'est consolidée, accroissant leur capacité de résilience.

En dépit de résultats toujours solides au premier trimestre de 2022, les banques françaises sont confrontées à de nombreux défis dans un environnement de nouveau marqué par une incertitude grandissante alimentée par la guerre en Ukraine et les mesures prises par la Chine face à la résurgence de la pandémie.

Si leurs expositions directes à la Russie et à l'Ukraine sont limitées, les banques françaises évoluent désormais dans un environnement macroéconomique dégradé marqué notamment par le regain de l'inflation, la remontée des taux d'intérêt et la baisse des perspectives de croissance. Le test de résistance conduit par l'Autorité Bancaire Européenne en 2021 sur la base de scénarios très sévères avait néanmoins souligné la capacité de résilience des banques européennes et françaises en particulier, grâce à leur niveau élevé de fonds propres.

La dégradation de la conjoncture ne doit pas faire oublier d'autres points d'attention comme la résilience des infrastructures informatiques face au risque cyber et l'intégration des risques liés au changement climatique dans les dispositifs de gestion des banques.

Achévé de rédiger le 5 mai 2022

Étude réalisée par Pierre Berthonnaud, Simon Gollier, Pierre Harguindeguy, Déborah Leboullenger, Sandrine Lecarpentier, Emmanuel Point, Jerry Simpson, Clément Torres et Louise Tupinier

Mots-clés : rentabilité, coût du risque, solvabilité

Codes JEL : G21

Chiffres-clés

Les bilans bancaires reflètent la poursuite de la croissance des crédits à l'économie

Bilan (Mds€)					
Total de bilan prudentiel	7 011,2	7 864,1	8 178,2	↗	+4%
- Dont réserves auprès des banques centrales	528,3	945,2	1 149,3	↗	+21,6%
- Dont concours aux SNF	1 474,8	1 579,7	1 663,3	↗	+5,3%
- Dont concours aux ménages	1 753,1	1 810,1	1 895,9	↗	+4,7%
- Dont prêts non performants (NPL) nets	56,2	57,4	52,7	↘	-8,2%
- Dont dépôts des SNF	1 063,8	1 322,0	1 363,3	↗	+3,1%
- Dont dépôts des ménages	1 786,3	1 921,2	2 035,4	↗	+5,9%
Montant des prêts ayant bénéficié d'un moratoire		234,2	182,9	↘	-21,9%
- Dont moratoires encore en place		35,3	0,6	↘	-98,2%
Encours de PGE		121,0	105,0	↘	-13,3%

Une qualité des portefeuilles de crédit en amélioration

	2019	2020	2021		
Risque de crédit					
Taux de NPL	2,54%	2,22%	1,91%	↘	-31 bps
- Dont ménages	2,93%	2,63%	2,33%	↘	-30 bps
- Dont entreprises	3,96%	3,88%	3,43%	↘	-45 bps
Taux de provisionnement des NPL	51,2%	49,8%	50,2%	↗	+41 bps
- Dont SNF	52,4%	50,2%	49,7%	↘	-50 bps
- Dont Ménages	48,9%	48,8%	49,6%	↗	+83 bps

Des résultats en forte hausse, une efficacité opérationnelle et une rentabilité accrues

	2019	2020	2021		
Rentabilité					
Résultat net (Mds €)	28,6	22,3	35,9	↗	60,5%
- Dont PNB (Mds €)	150,6	147,8	162,4	↗	9,9%
- Coefficient d'exploitation	69,6%	69,3%	66,3%	↘	-3,0 pts
- Coût du risque (Mds €)	9,0	19,0	8,8	↘	-53,8%

Une situation prudentielle solide et qui s'est renforcée ces deux dernières années

Solvabilité					
Ratio CET1	14,8%	15,5%	15,7%	↗	+23 bps
- FP CET1 (Mds €)	348,8	375,1	393,7	↗	+4,9%
- RWA (Mds €)	2 359,6	2 424,6	2 507,2	↗	+3,4%
Ratio de levier	5,3%	5,6%	5,4%	↘	-22 bps
Distance au seuil de Montant Maximal Distribuible (MDD) réglementaire	4,35 pts	5,61 pts	5,65 pts	↗	+4 bps
Liquidité					
Couverture des besoins de liquidité (ratio LCR moyen annuel)	131,8%	149,6%	153,8%	↗	4,2 pts

La situation des six principaux groupes bancaires français à fin 2021

1. Des bilans qui ont continué de croître à un rythme plus modéré qu'en 2020

À fin 2021, le total de bilan prudentiel¹ des six principaux groupes bancaires français s'élevait à 8 178,2 milliards d'euros, contre 7 864,1 milliards un an auparavant, soit une croissance de 4 %, trois fois moindre qu'en 2020 (Tableau 1). Dans le même temps, le bilan comptable² a progressé de 4,5 %, un rythme comparable à celui des banques nordiques (+4,6 %) et japonaises (+4,9 %) et plus rapide que celui des banques britanniques (+0,8 %), américaines (+2,2 %) et européennes (-0,7 %). Sur une longue période (2005-2021) cependant, les six principaux groupes bancaires français enregistrent globalement, avec les banques japonaises, la plus forte augmentation de leurs actifs comptables, comparée aux grandes banques des autres pays de notre échantillon de comparaison (Graphique 4).

Au passif, le bilan prudentiel des banques françaises a été alimenté principalement par la poursuite de la hausse des dépôts des agents privés non financiers (ménages +5,9 %, entreprises non financières +3,1 %) ainsi que par les ressources obtenues dans le cadre des opérations de refinancement exceptionnelles conduites par la Banque centrale européenne (BCE) de mars à décembre 2021 (TLTRO III 7 à 10). Les ressources collectées auprès des banques centrales de l'Eurosystème et au-delà, inscrites au bilan des banques françaises, ont ainsi progressé de 80,1 milliards d'euros (+7,4 %).

Cet excédent de dépôts a principalement été versé auprès de l'Eurosystème : les comptes à vue auprès de banques centrales ont vu leur encours croître de 204,1 milliards d'euros (+21,6 %), expliquant à eux seuls deux tiers de la progression de l'actif. Les banques ont par ailleurs continué à financer l'économie : les prêts octroyés aux ménages et aux entreprises non financières ont respectivement progressé de 85,8 milliards (+4,7 %) et de 83,6 milliards (+5,3 %). Du côté des ménages, le crédit à l'habitat est en particulier resté

dynamique en France en 2021, avec des encours en hausse de 6,4 % par rapport à fin 2020 après une croissance de 5,5 % en 2020. Du côté des sociétés non financières (SNF), le crédit bancaire « classique » a pris le relai des prêts garantis par l'État (PGE) dont l'encours, après avoir atteint un pic en mars 2021 dans l'Hexagone, diminue depuis régulièrement ; dans ce contexte, si les crédits de trésorerie aux entreprises résidentes ont enregistré un repli en 2021 (-2,3 % contre +37,7 % en 2020), les crédits d'équipement sont à l'inverse restés dynamiques (+5,6 % après +6,1 %).

Du fait de ces évolutions, le ratio entre les prêts et les dépôts des banques françaises se maintient à un niveau modéré (104,7 %) en comparaison des niveaux pré-crise (-8,5 points de pourcentage (pts) par rapport à fin 2019) et en-deçà du ratio agrégé des banques européennes (108,6 % ; Graphique 3).

Enfin, les banques françaises ont progressivement réduit le poids de leurs actifs et de leurs passifs comptabilisés à la juste valeur, qui atteint fin 2021 son plus bas niveau depuis 2014 (Graphique 5). De façon analogue, la proportion des actifs et des passifs les plus complexes (niveaux 2 et 3 selon la norme IFRS13), a diminué en 2021 (Graphique 6).

2. Un risque de crédit qui reste à surveiller

L'année 2021 est venue confirmer la diminution des prêts non performants (NPL) au bilan des banques françaises, à la fois en valeur absolue (-7,5 %, à 105,7 milliards d'euros, Graphique 7) et en proportion des prêts (-0,3 pt, soit 1,9 % à fin 2021 ; Graphique 8).

Dans un contexte de marché de l'emploi solide³, le taux de NPL des prêts aux ménages des six principaux groupes bancaires a globalement diminué de 0,3 pt à 2,3 %.

Du côté des SNF, la fin des reports d'échéances accordés dans le cadre des moratoires collectifs à partir de mars 2020 pour une durée de 6 mois dans la plupart des cas ne s'est pas traduite par une

¹ Le bilan prudentiel se limite au périmètre des activités bancaires ; il exclut notamment les activités d'assurance et de gestion d'actifs.

² Contrairement au bilan prudentiel, le bilan comptable recouvre l'intégralité des activités d'un groupe au sens de la

consolidation comptable, que ces activités soient bancaires ou d'autre nature.

³ Statistiques de l'emploi au 4^{ème} trimestre 2021 INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6051733>

progression des défauts en 2021. En effet, le taux de NPL sur les entreprises a baissé de 3,9 % à 3,4 %. La tendance a en outre été alimentée par des cessions de portefeuilles de NPL antérieurs à la crise COVID, pratique qui a également concerné en particulier les banques italiennes et explique la forte baisse du taux de NPL moyen européen (Graphique 9).

Toutefois, dans le contexte de guerre en Ukraine et de forte résurgence des incertitudes macroéconomiques, plusieurs indicateurs appellent à rester prudent quant à l'évolution à court terme de la qualité des portefeuilles de crédit des banques françaises :

- Tout d'abord, la baisse globale du taux de NPL sur les SNF masque des divergences significative entre les secteurs d'activité, avec des situations hétérogènes également au sein même des secteurs. À titre d'exemple, le volume de NPL dans le domaine de l'hébergement et de la restauration, qui a fortement pâti de la crise sanitaire, a crû de 60 % depuis fin 2019 (Graphique 11). Le conflit ukrainien induit, de la même façon, des divergences entre les secteurs fortement dépendants des prix de l'énergie ou des dérivés du pétrole et du gaz (industrie lourde, transport, agriculture) et les autres.
- Ensuite, le volume de prêts dont le remboursement a dû être aménagé en raison des difficultés des emprunteurs (prêts restructurés, ou en « *forbearance* ») s'inscrit en hausse pour la deuxième année consécutive à un rythme annuel de plus de 28 %, et représente 1,13 % de l'ensemble des créances. Plus de la moitié de ces prêts renégociés sont toutefois considérés à fin 2021 comme performants par les banques, une proportion en forte hausse elle aussi depuis 2019 (Graphique 14).
- Enfin, la part des créances ayant enregistré une hausse significative du risque de crédit (i.e. déclassées en étape 2 IFRS9⁴) a continué de progresser en 2021 pour s'établir à 8 % contre 7,3 % fin 2020 et 6,1 % fin 2019 (Graphique 13). La part des créances en étape 2 est moins élevée pour les ménages (7,1 %) que pour les SNF (13,6 %) ; pour ces dernières, on observe notamment l'augmentation sensible de la part des PGE classés en étape 2 (qui atteint 32,3 %. Graphique 17), au fur et à mesure des remboursements intervenus et d'une plus forte concentration des encours résiduels sur les secteurs et les contreparties les plus

vulnérables et/ou celles qui ont opté pour le différé d'amortissement de 2 ans et n'ont donc pas encore commencé à rembourser le capital de leur PGE.

Pour l'heure, les banques françaises paraissent néanmoins préparées à faire face aux conséquences de la dégradation attendue de l'environnement macroéconomique sur la qualité de leurs portefeuilles de crédits : si le coût du risque est revenu à un niveau proche d'avant crise (cf. infra), les stocks de provisions sur les créances en étapes 1 ou 2 (c'est-à-dire les encours sains) ont augmenté de 35 % entre fin 2019 et fin 2021 pour atteindre 24,6 milliards d'euros. Dans le même temps, le taux de provisionnement des créances en étape 3 (les encours en défaut) des banques françaises est demeuré proche de 50 %, un niveau comparativement élevé puisqu'équivalent au 3^{ème} quartile des banques européennes (Graphique 22). Enfin, le léger repli du taux de couverture des créances non performantes sur les SNF s'explique essentiellement par la prise en compte de la garantie fournie dans le cadre des PGE, qui diminue sensiblement le besoin de provisionnement (Graphique 21).

3. Des résultats record

Les banques françaises ont enregistré en 2021 une hausse de 9,9 % de leur produit net bancaire (PNB) par rapport à 2020 (+7,8 % par rapport à 2019), à 162,4 milliards d'euros (Tableau 2) ; leurs revenus ont ainsi atteint leur plus haut niveau des dix dernières années. En comparaison avec les banques étrangères, les banques françaises ont par ailleurs bénéficié de la plus forte progression de leur PNB, devant les banques japonaises (+7,6 %) et américaines (+7,4 %).

La marge nette d'intérêt, qui représente 45 % du PNB, a progressé de 3,5 % sous l'effet de la croissance toujours dynamique des encours de crédit (cf. supra), et les revenus des activités de marché ont plus que doublé en 2021 ; de façon analogue, les commissions nettes ont augmenté de 10,7 %.

Toutes les lignes métiers enregistrent une augmentation de leurs revenus par rapport à 2020 (ainsi que par rapport à 2019, à l'exception de la Banque de détail à l'international) ; la hausse du PNB provient toutefois principalement de la Banque de détail en France (+4,5 milliards d'euros), qui bénéficie globalement d'une hausse des volumes de crédits et de la progression des

⁴ Cf. [Analyses et Synthèses n° 104](#), encadré 1 pour une description succincte de la norme IFRS9.

revenus de commissions, et de la Banque de financement et d'investissement (BFI ; +4 milliards).

Rapporté à leur total de bilan, le PNB des banques françaises se maintient néanmoins à un niveau relativement modeste, proche des banques britanniques et nordiques et supérieur aux banques japonaises mais sensiblement plus faible que les autres banques européennes et que leurs concurrentes américaines (Graphique 30).

La progression des frais de gestion (+5,1 % par rapport à 2020, à 107,6 milliards d'euros), reflétant en partie le dynamisme de l'activité bancaire et des rémunérations variables, reste inférieure à celle du PNB. De ce fait, le coefficient d'exploitation se réduit de 3 pts à 66,3 %, un niveau désormais comparable à celui des principales banques étrangères (64 % aux États-Unis et 63 % dans le reste de l'Europe) mais supérieur aux banques nordiques (47,8 %) (Graphique 33).

De ce fait, le résultat brut d'exploitation (RBE⁵) augmente de 9,3 milliards d'euros et progresse pour l'ensemble des lignes métiers à l'exception de la Banque de détail à l'international (Graphique 26).

Le coût du risque est divisé par plus de deux par rapport à 2020 (-10,2 milliards d'euros à 8,8 milliards) et revient à son niveau d'avant la crise COVID (9 milliards). Le repli est particulièrement marqué pour la Banque de détail en France (-4 milliards) et la BFI (-4,1 milliards ; Graphique 27). Tous les métiers enregistrent également une baisse sensible de leur coût du risque rapporté au PNB (Graphique 28). Le coût du risque est en baisse sur toutes les zones géographiques, les banques britanniques et américaines enregistrant même des reprises de provisions significatives.

Au final, le résultat d'exploitation courante des banques françaises progresse de 74 % (à 46 milliards d'euros, Graphique 29). Le même constat est valable s'agissant du résultat avant impôt et du résultat net qui augmentent respectivement de 55,6 % et de 60,5 % par rapport à 2020.

Dans ce contexte, le rendement des capitaux propres (*Return on Equity* – RoE) des banques françaises s'est amélioré de 4,7 pts à 7,2 % (Graphique 38), un niveau légèrement supérieur à

celui des banques japonaises et du reste de l'Europe, mais inférieur à celui des banques américaines et nordiques. La progression des RoE provient quasi exclusivement de celle du rendement des actifs (*Return on Assets* – RoA) qui a augmenté de 24 points de base (bps) à 0,37 % pour les banques françaises (Graphique 37). La hausse des RoA est principalement alimentée par la baisse du coût du risque, à l'exception des banques françaises et japonaises pour qui l'augmentation des revenus est le premier facteur explicatif (Graphique 39).

4. Une situation prudentielle renforcée

Le ratio de solvabilité *common equity tier 1* (CET1) des six principaux groupes bancaires français atteint 15,5 % à fin 2021, quasi inchangé par rapport à fin 2020 (+6 bps) mais en hausse de 76 bps par rapport à fin 2019 (14,8 % ; Graphique 41), l'augmentation des risques pondérés (*risk weighted assets* – RWA ; +3,4 % entre 2020 et 2021) ayant été comparable à celle des fonds propres CET1 (+3,9 % sur la même période). Les banques françaises ont par ailleurs continué de renforcer leurs fonds propres totaux, avec notamment une hausse de leurs fonds propres complémentaires (*Tier 2* – T2) de 7,3 milliards d'euros (Graphique 47). Les banques françaises continuent d'afficher un ratio CET1 relativement élevé par rapport à leurs concurrentes, seules les banques nordiques affichant une solvabilité sensiblement plus élevée (Graphique 44).

Alors que les mesures d'assouplissement prises par les superviseurs en réponse à la crise ont continué de s'appliquer en 2021⁶, le cadre prudentiel est depuis en voie de normalisation : relèvement de plusieurs taux de *countercyclical capital buffers* (CCyB ; dont en France où l'exigence passera à 0,5 % à compter du 7 avril 2023), fin du gel des exigences de P2R qui sont en outre revues à la hausse pour certains des groupes français dès 2022 et fin de l'autorisation de dérogation au P2G au 1^{er} janvier 2023. Les banques françaises disposent toutefois des marges de manœuvre nécessaires en fonds propres CET1 pour absorber ces changements (Graphique 46).

Les RWA ont continué d'augmenter en 2021 à 2 507,2 milliards d'euros, enregistrant une hausse de 82,6 milliards par rapport à 2020 (Graphique

⁵ Différence entre le PNB et les frais de gestion.

⁶ Réduction du CCyB à 0 % en France et dans de nombreux pays, dérogation à l'orientation de *Pillar 2 guidance* – P2G, règles de couverture en capital des exigences de *Pillar 2 requirement* – P2R (omme pour les exigences de Pilier 1, les

exigences de Pilier 2 doivent désormais être couvertes par des fonds propres CET1 à hauteur de 56,25 %, par des fonds propres de base complémentaires (AT1) à hauteur de 18,75 % et par des fonds propres complémentaires (T2) à hauteur de 25 %

48). Cette augmentation des RWA, supérieure à celle enregistrée en 2020 (+65 milliards d'euros) provient exclusivement du risque de crédit (+87 milliards d'euros), qui constituent toujours l'essentiel des RWA totaux (86,8 %) ; au contraire, les RWA au titre des risques opérationnels et les risques de marché ont diminué sur la période (-5,7 et -1,6 milliards respectivement) :

- La hausse des RWA au titre du risque de crédit (+4,2 %) a continué d'être alimentée par la progression soutenue des bilans (effet « volume » ; Graphique 50) ;
- La diminution des RWA au titre des risques de marché provient essentiellement d'une diminution de 45 % des RWA liés à la *Value at Risk* (VaR ; -6,8 milliards d'euros) dans un contexte de normalisation progressive des marchés financiers en 2021 et de réduction des activités pour certaines banques ; à l'inverse, les RWA liés à la VaR stressée et les RWA calculés en méthode standard ont progressé de, respectivement, 3,4 et 2,1 milliards d'euros (Graphique 52). L'analyse de l'évolution des RWA marché par nature de risque fait ressortir que, si la situation a peu évolué par rapport à fin 2020, le risque de taux, qui est la plus importante composante⁷, a enregistré un repli de 8 % entre 2020 et 2021 tandis que le risque lié aux matières premières a plus que doublé (Graphique 53) ; cette dernière augmentation provient essentiellement de la composante calculée par la VaR stressée ainsi que d'une hausse des positions des banques.

Les RWA des activités de marché⁸ ont quant à eux augmenté de 3 milliards d'euros, passant de 176 à 179 milliards d'euros, la baisse des volumes ne compensant qu'imparfaitement l'augmentation de la pondération moyenne (Graphique 55).

- Les RWA au titre du risque opérationnel ont légèrement diminué (-2,3 % ; Graphique 57) en 2021, tout comme les pertes opérationnelles (-2,9 % à 1,9 milliard d'euros ; Graphique 58) ; en dépit de la digitalisation croissante des usages de la clientèle et du développement du télétravail, les pertes liées aux interruptions de l'activité et aux dysfonctionnements des systèmes sont restées limitées, en baisse également par rapport à 2020.

⁷ Le risque de taux représente à lui seul près de 38 % des risques de marché à fin 2021.

⁸ Somme des risques de marché, de contrepartie, d'ajustement de la qualité de crédit (*credit value adjustment* – CVA) et de règlement-livraison.

Le ratio de levier des six principaux groupes bancaires français s'est légèrement réduit en 2021, passant de 5,6 % à 5,4 % (Graphique 60), les fonds propres de base (*Tier 1 – T1* ; +2,8 %) ayant progressé nettement moins vite que les exigences (+10,6 %) ; il reste toutefois nettement supérieur à l'exigence minimale en vigueur (3 %). Hors application de l'exemption provisoire des dépôts auprès de l'Eurosystème, qui a pris fin le 1^{er} avril 2022, le ratio de levier se serait élevé à 5 % fin 2021.

Par ailleurs, l'écart entre les exigences de fonds propres T1 en solvabilité et celles en levier s'est encore resserré au cours de l'année 2021 (Graphique 61), même si les exigences en solvabilité restent les plus contraignantes. Néanmoins, à bilan et risques pondérés constants, la projection à 2022-2023 des niveaux d'exigence fait apparaître que les contraintes de levier pourraient devenir les plus mordantes (Graphique 62).

Les banques françaises respectent par ailleurs les ratios de capacité d'absorption totale des pertes (*total loss absorbing capacity* – TLAC), qui s'appliquent au niveau international aux quatre groupes d'importance systémique (*global systematically important banks* – GSIB⁹), et les exigences minimales de fonds propres et de ressources éligibles (*minimum requirements for own funds and eligible liabilities* – MREL) applicables au niveau européen (Graphique 63).

Enfin, le ratio de liquidité à court terme (*liquidity coverage ratio* – LCR) des six principaux groupes bancaires français a progressé de plus de 4,2 pts en 2021 à 153,8 % sous l'effet d'une hausse des actifs liquides de haute qualité (*high quality liquid assets* – HQLA ; +18 %) qui, bien qu'ayant ralenti par rapport à l'exercice antérieur, reste supérieure à la progression des sorties nettes de trésorerie (+15 % ; Graphique 64). Cette évolution reflète en particulier l'accroissement des dépôts auprès des banques centrales, admis au numérateur du ratio (cf. supra et Graphique 65).

Dans le même temps, le ratio de liquidité à long terme (*net stable funding ratio* – NSFR) continue sa progression en 2021 à 121,1 % soit + 6,6 pts sur un an (Graphique 67). Cette évolution s'explique presque exclusivement par celle des ressources stables (*available stable funding* – ASF ; +15,7 %) sous l'effet de la hausse des dépôts au passif face à des exigences de

⁹ BNPP, Société générale, Groupe Crédit agricole et Groupe BPCE.

ressources stables (*required stable funding* – RSF) qui restent quasi inchangées (+1 %).

5. De nombreuses incertitudes

Les données de résultat publiées pour le premier trimestre 2022 à la date de rédaction de la présente étude¹⁰ permettent d'observer les tendances les plus récentes sur une partie des groupes français étudiés, au regard des derniers développements de marché financiers et de matières premières, ainsi que des perspectives macroéconomiques liés notamment à la guerre en Ukraine. Il en ressort des résultats nets globalement stables par rapport au premier trimestre 2021, à un niveau élevé :

- les revenus ont continué de croître à un rythme soutenu, l'ensemble des lignes métiers enregistrant de bonnes performances ; en particulier, la Banque de détail en France bénéficie de la remontée des taux d'intérêt tandis que la Banque de financement et d'investissement a tiré parti de la volatilité des marchés, qui a accru la demande de produits de couverture de la part des clients ;
- les frais de gestion ont toutefois augmenté sensiblement, dégradant légèrement le coefficient d'exploitation ; certaines banques évoquent notamment l'accroissement des cotisations au fonds de résolution unique pour expliquer cette évolution ;
- le coût du risque ressort en hausse, tout en restant contenu.

Cette relative bonne tenue des résultats des banques françaises au 1^{er} trimestre 2022 ne doit pas occulter qu'elles restent exposées à plusieurs risques significatifs pouvant se matérialiser dans les prochains mois :

- L'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi que l'incidence des mesures prises en Chine face à la résurgence de la pandémie, nourrissent d'importants effets négatifs quant à l'évolution de l'environnement macroéconomique à court et moyen terme.

Le renchérissement des prix de l'énergie et des matières premières et agricoles, les difficultés d'approvisionnement rencontrées par de nombreux secteurs, la hausse de l'inflation impliquant un resserrement des politiques monétaires et une hausse des taux d'intérêt, constituent différents facteurs pouvant affecter la situation des emprunteurs et la volatilité des marchés financiers.

Pour autant, le test de résistance conduit par l'Autorité Bancaire Européenne en 2021, qui envisageait une dégradation prononcée de l'environnement macroéconomique, avait permis de mettre en relief la capacité de résilience des banques européennes et françaises en particulier, grâce au niveau plus élevé de fonds propres atteint depuis la mise en œuvre de Bâle III.

- La digitalisation croissante des activités bancaires, en lien avec la pandémie, et le conflit en Ukraine, ne se sont pas accompagnés d'une augmentation des pertes au titre d'incidents de cyber-sécurité au cours des années 2020 et 2021 ; pour autant, la fréquence des attaques cyber, qui touchent tous les types d'acteurs, et leur sophistication croissante appellent à la plus grande vigilance ;
- Enfin, les risques grandissants liés au changement climatique doivent être pris en compte par les banques ; l'intégration de cette dimension dans les stratégies et dispositifs de pilotage de risques constitue un point d'attention majeur des superviseurs. À cet égard, la BCE conduit actuellement un exercice visant à évaluer les dispositifs de gestion et l'exposition aux risques des banques de la zone euro, qui sera finalisé en juillet 2022 ; l'ACPR poursuit également ses travaux avec les principaux établissements de la place dans le prolongement de l'exercice pilote de 2020-2021 afin d'améliorer l'appréhension des risques qui sont encore mal couverts (en particulier le risque physique) et de préparer un nouvel exercice qui se déroulera en 2023-2024 selon des modalités qui restent à définir.

¹⁰ Seuls 3 groupes bancaires ont publié leurs résultats du premier trimestre 2022 à la date de rédaction de l'étude.

SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE	10
UN RISQUE DE CRÉDIT MAÎTRISÉ DANS UN CONTEXTE TOUTEFOIS MARQUÉ PAR DE FORTES INCERTITUDES	11
1.1. Une progression des bilans qui s'est poursuivie	11
1.2. La part du bilan des banques françaises à la juste valeur a baissé en 2021	14
1.3. Le risque de crédit reste contenu mais la tendance pourrait s'inverser compte tenu de l'augmentation des prêts en étape 2 IFRS 9 et de la dégradation des perspectives macroéconomiques.....	15
1.3.1. Des ratios de créances et de prêts non performants en baisse	15
1.3.2. Des créances performantes dont la qualité se dégrade.....	17
1.3.3. Le poids des encours restructurés non performants dans les encours restructurés s'est stabilisé depuis juin 2021	18
1.3.4. La qualité de crédit moyenne des PGE se détériore au fur et à mesure des remboursements et d'une plus forte concentration des encours résiduels sur les secteurs les plus affectés par la crise sanitaire	19
1.4. Un maintien des réserves de provisions accumulées durant la crise COVID-19.....	20
DES RÉSULTATS EN FORTE HAUSSE	23
2.1. Des revenus record et un coût du risque qui se normalise	23
2.2. Une amélioration de la rentabilité tirée notamment par la Banque de détail en France et la Banque de financement et d'investissement.....	24
2.3. Une amélioration de la rentabilité des banques françaises comparable à celle de leurs pairs européennes et américaines et japonaises	26
UN RENFORCEMENT DE LA SITUATION PRUDENTIELLE	32
3.1. Une progression des fonds propres prudentiels et des ratios de solvabilité	32
3.2. Une augmentation des risques pondérés alimentée par le risque de crédit	37
3.2.1. Des RWA au titre du risque de crédit tirés par l'augmentation des bilans	37
3.2.2. Une légère baisse des RWA au titre des risques de marché.....	39
3.2.1. Des RWA au titre des risques opérationnels qui se stabilisent	41
3.3. Une légère baisse des ratios de levier dans un contexte de poursuite de la progression des expositions	42
3.4. Des ratios TLAC et MREL supérieurs aux exigences	44
3.5. Des ratios de liquidité qui ont poursuivi leur hausse	44

MÉTHODOLOGIE

La présente analyse couvre l'ensemble des opérations des six principaux groupes bancaires français¹¹ exercées dans les différentes zones géographiques, y compris celles effectuées par les filiales implantées dans les pays étrangers, dès lors qu'elles sont incluses dans leur périmètre de consolidation comptable (informations issues de la communication financière des groupes) et prudentiel (données provenant des reportings réglementaires).

Deux types de reportings réglementaires¹² sont utilisés :

- Les données FINREP qui présentent la vision comptable consolidée sur le périmètre prudentiel ;
- Les données COREP qui fournissent les éléments nécessaires au suivi des

exigences réglementaires en solvabilité, levier, liquidité.

Pour certains indicateurs de risques, la situation des six principaux groupes est comparée à la situation européenne au travers d'indicateurs de risques (*key risk indicators* – KRI) recueillis et consolidés trimestriellement par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) sur un échantillon de banques de l'Union européenne. Des comparaisons sont également établies avec les principales banques du continent européen (au sein de l'Union européenne, mais également en dehors) et américaines d'envergure internationale¹³. Enfin, dans le cas des banques américaines, les dérivés dont la réglementation comptable nationale autorise le *netting* ont été réintégrés dans le total de bilan afin d'obtenir une base comparable avec leurs concurrentes.

¹¹ BNP Paribas, Société Générale, Groupe Crédit Agricole, Groupe BPCE, Groupe Crédit Mutuel et La Banque Postale

¹² Pour plus de précision, voir le site [E-surfi](#).

¹³ L'analyse s'appuie sur les échantillons de banques étrangères suivants :

- Banques britanniques (UK) : Barclays, Lloyds Banking Group, NatWest (ex RBS), Standard Chartered, HSBC ;
- Banques nordiques : Nordea (FI), Danske Bank (DK), SEB (SE), Handelsbanken (SE), Swedbank (SE), DNB (NO) ;

- Autres banques européennes (EU) : Deutsche Bank (DE), Commerzbank (DE), ING (NL), UBS (CH), Crédit Suisse (CH), Unicredit (IT), Intesa San Paolo (IT), Santander (ES), BBVA (ES) ;
- Banques nord-américaines (US) : Goldman Sachs, Morgan Stanley, JP Morgan, Bank of America, Citigroup, Wells Fargo, State Street, BNY Mellon ;
- Banques japonaises (JP) : Mitsubishi UFJ financial group, Mizuho financial group, Sumitomo Mitsui financial group.

UN RISQUE DE CRÉDIT MAÎTRISÉ DANS UN CONTEXTE TOUTEFOIS MARQUÉ PAR DE FORTES INCERTITUDES

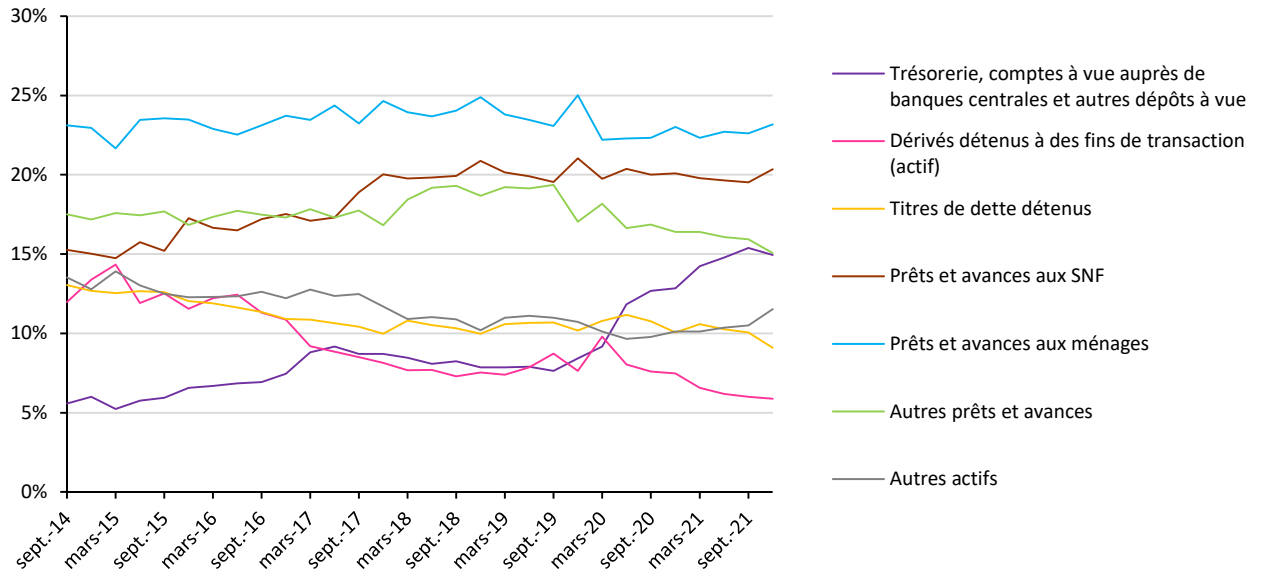
1.1. Une progression des bilans quoi s'est poursuivie

Tableau 1 Évolution du bilan agrégé des six principaux groupes bancaires français

Bilan prudentiel Top 6 (Mds€)	31/12/2021	31/12/2020	Structure 31/12/2021	Var° déc 2021/déc 2020	Contrib° à la var° déc 2021/déc 2020
TOTAL ACTIF	8 178,2	7 864,1	100,0%	+4,0%	+4,0%
Trésorerie, comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	1 221,2	1 010,2	14,9%	+20,9%	+2,7%
Comptes à vue auprès de banques centrales	1 149,3	945,2	14,1%	+21,6%	+2,6%
Dérivés détenus à des fins de transaction (actif)	481,1	587,7	5,9%	-18,1%	-1,4%
Titres de dette détenus	743,1	790,7	9,1%	-6,0%	-0,6%
Titres de dette des banques centrales	16,8	18,2	0,2%	-7,8%	-0,0%
Titres de dette des administrations centrales	473,7	503,7	5,8%	-5,9%	-0,4%
Titres de dette des établissements de crédit	100,3	116,4	1,2%	-13,8%	-0,2%
Titres de dette des autres entreprises financières	83,5	83,6	1,0%	-0,0%	-0,0%
Titres de dette des SNF	68,7	68,8	0,8%	-0,2%	-0,0%
Prêts et avances	4 790,5	4 679,5	58,6%	+2,4%	+1,4%
Prêts et avances aux banques centrales	55,1	79,7	0,7%	-30,9%	-0,3%
Prêts et avances aux administrations centrales	337,2	337,3	4,1%	-0,0%	-0,0%
Prêts et avances aux établissements de crédit	361,6	373,7	4,4%	-3,2%	-0,2%
Prêts et avances aux autres entreprises financières	477,4	499,0	5,8%	-4,3%	-0,3%
Prêts et avances aux SNF	1 663,3	1 579,7	20,3%	+5,3%	+1,1%
Prêts et avances aux ménages	1 895,9	1 810,1	23,2%	+4,7%	+1,1%
Dérivés - comptabilité de couverture actif	48,1	72,8	0,6%	-33,9%	-0,3%
Autres actifs	894,2	723,2	10,9%	+23,7%	+2,2%
TOTAL PASSIF	8 178,2	7 864,1	100,0%	+4,0%	+4,0%
Dérivés détenus à des fins de transaction (passif)	476,0	593,5	5,8%	-19,8%	-1,5%
Titres de dette émis	1 135,0	1 132,7	13,9%	+0,2%	+0,0%
Dépôts	5 319,9	5 053,5	65,1%	+5,3%	+3,4%
Dépôts des banques centrales	602,0	521,9	7,4%	+15,3%	+1,0%
Dépôts des administrations centrales	90,3	85,4	1,1%	+5,8%	+0,1%
Dépôts des établissements de crédit	334,7	329,0	4,1%	+1,7%	+0,1%
Dépôts des autres entreprises financières	894,4	874,0	10,9%	+2,3%	+0,3%
Dépôts des SNF	1 363,3	1 322,0	16,7%	+3,1%	+0,5%
Dépôts des ménages	2 035,4	1 921,2	24,9%	+5,9%	+1,5%
Dérivés - comptabilité de couverture passif	53,0	68,9	0,6%	-23,0%	-0,2%
Capitaux propres	492,9	468,6	6,0%	+5,2%	+0,3%
Autres passifs	701,3	547,0	8,6%	+28,2%	+2,0%

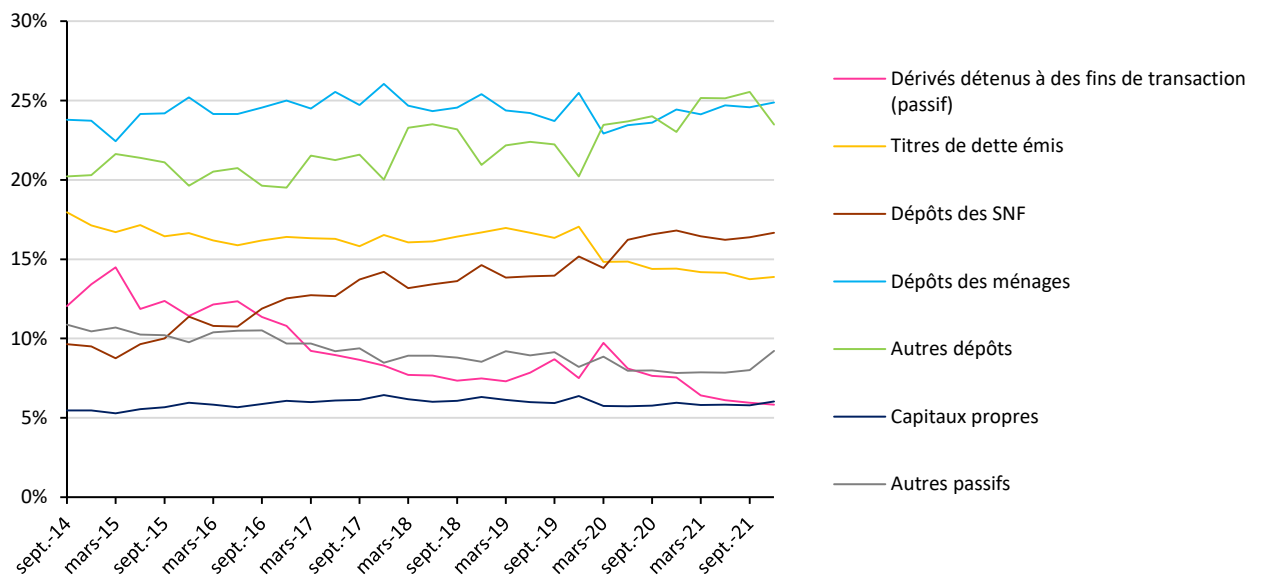
Source : états FINREP et calculs ACPR, données en milliards d'euros ;
Contribution à la variation : variation du poste concerné en montant rapporté au total de bilan 2020

Graphique 1 Évolution de la structure de l'actif des six principaux groupes bancaires français



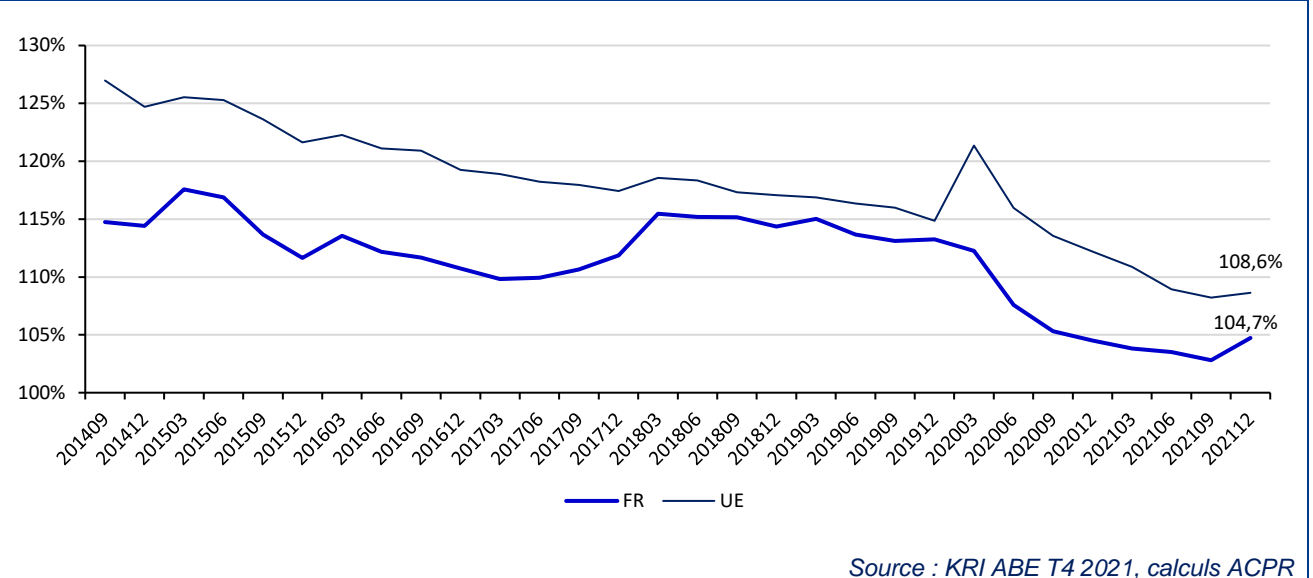
Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 2 Évolution de la structure du passif des six principaux groupes bancaires français

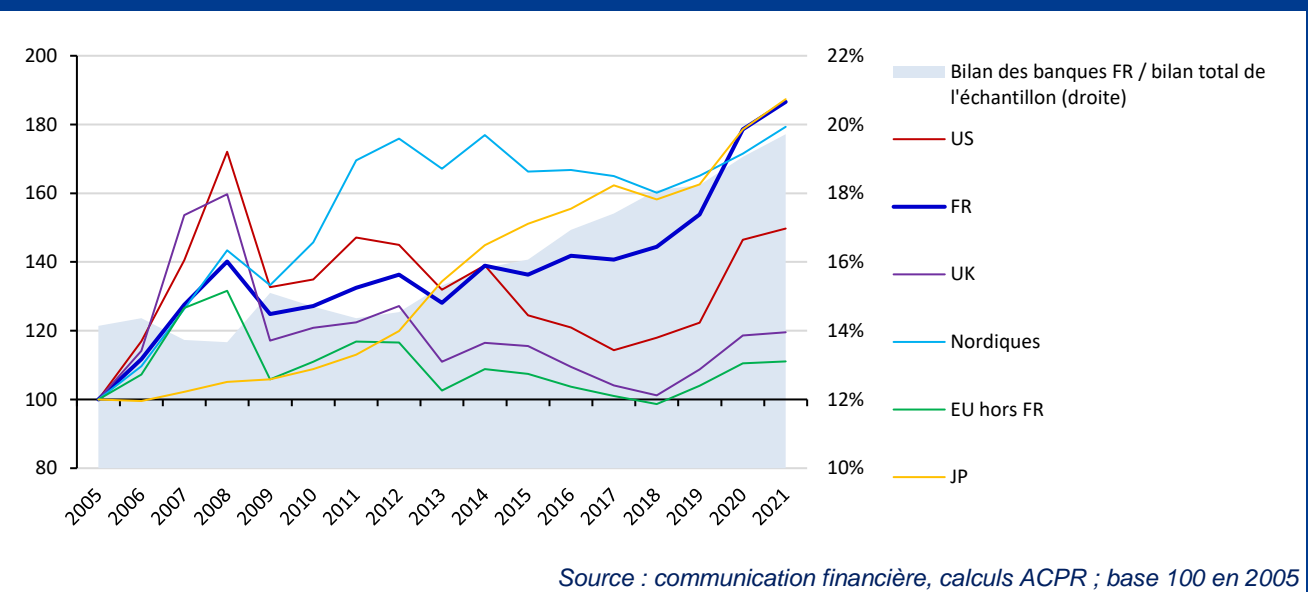


Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 3 Ratios de prêts sur dépôts (ménages et SNF) pour les banques françaises et européennes

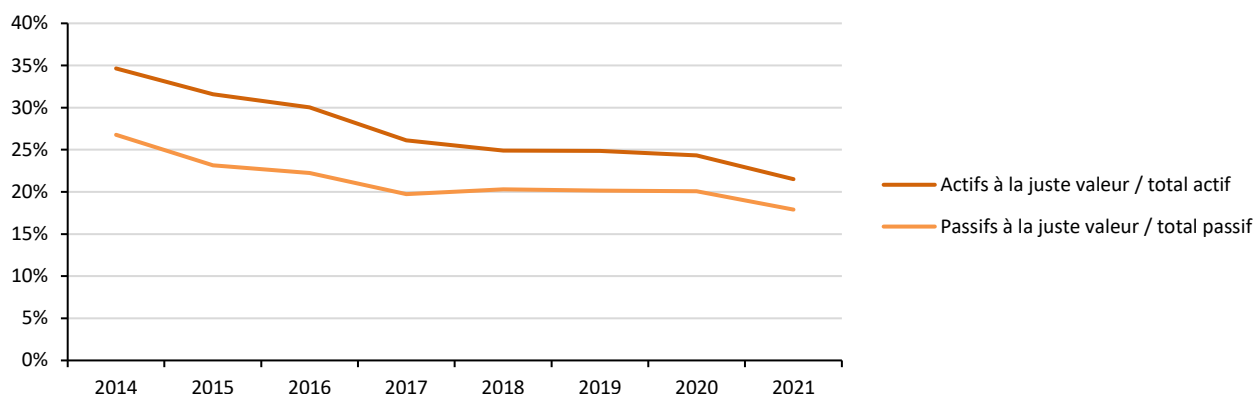


Graphique 4 Évolution du bilan des banques depuis 2005 – comparaison internationale



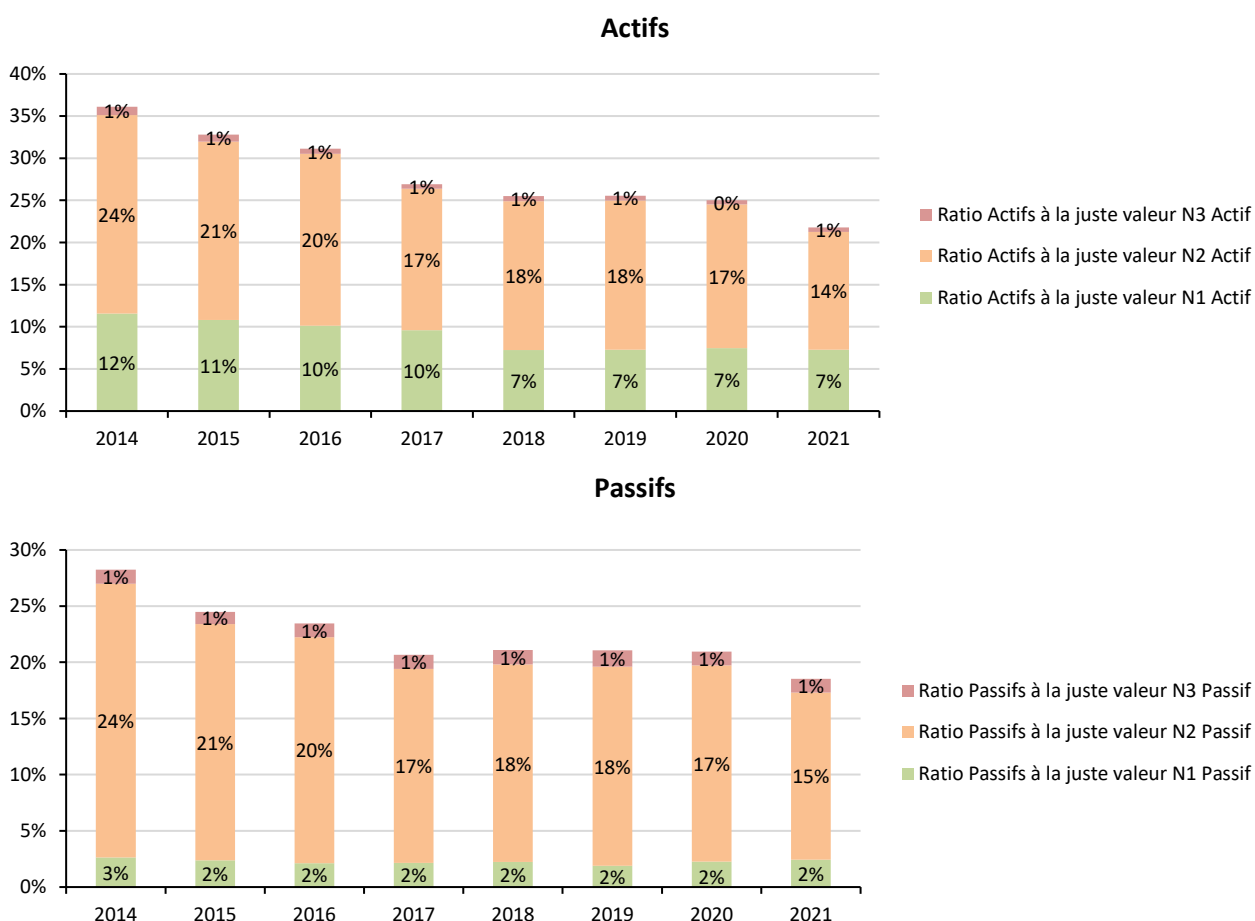
1.2. La part du bilan des banques françaises à la juste valeur a baissé en 2021

Graphique 5 Part des éléments à la juste valeur par résultat ou par capitaux propres dans le total de bilan des six principaux groupes bancaires français



Source : états COREP, calculs ACPR

Graphique 6 Part des actifs et passifs à la juste valeur des six principaux groupes bancaires français par étape IFRS 13

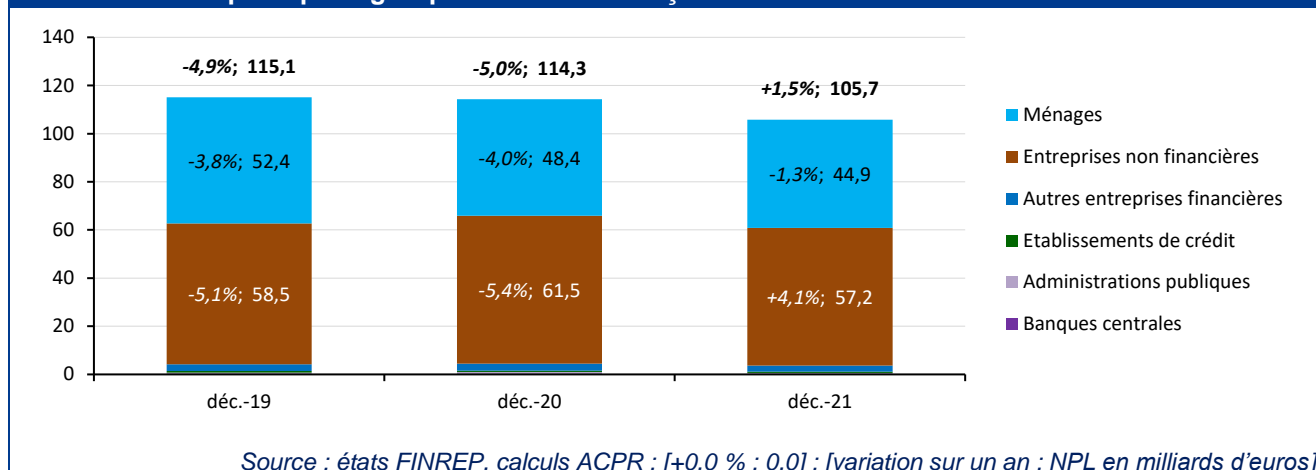


Source : états COREP, calculs ACPR

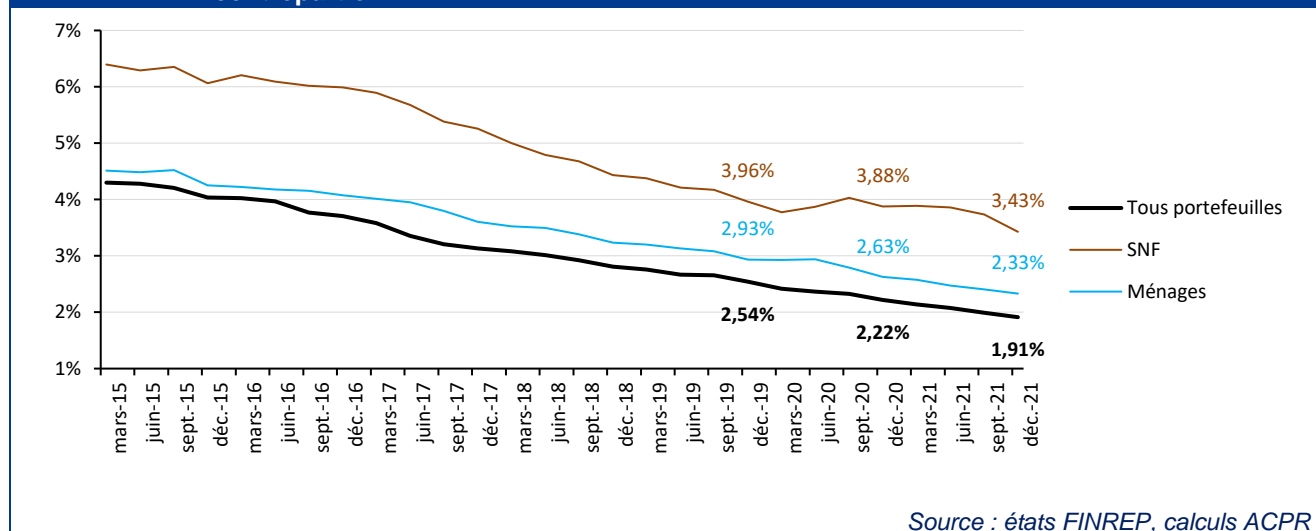
1.3. Le risque de crédit reste contenu mais la tendance pourrait s'inverser compte tenu de l'augmentation des prêts en étape 2 IFRS 9 et de la dégradation des perspectives macroéconomiques

1.3.1. Des ratios de créances et de prêts non performants en baisse

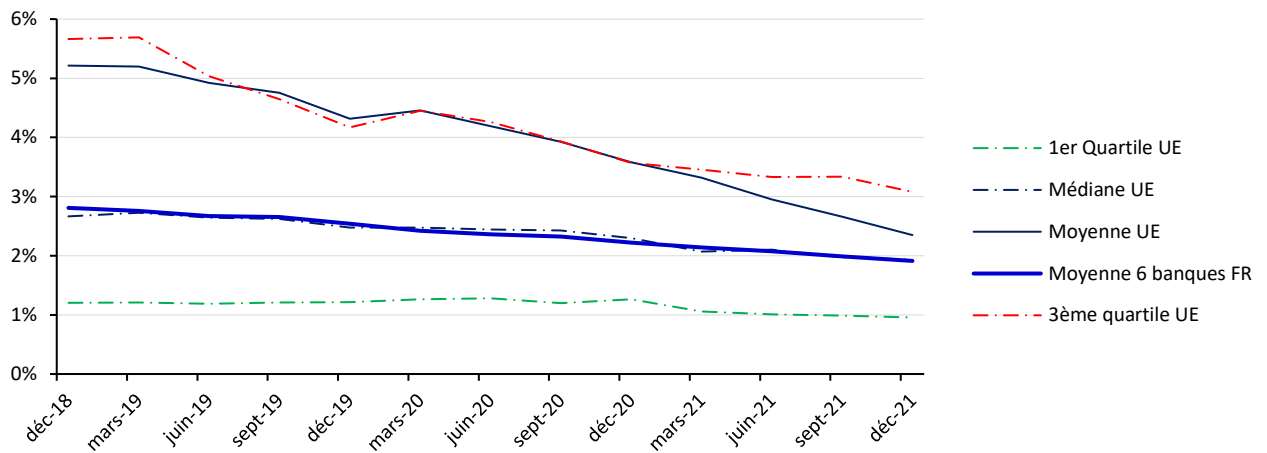
Graphique 7 Évolution du stock de prêts non performants (*Non performing Loans – NPL*) des six principaux groupes bancaires français



Graphique 8 Évolution du taux de NPL des six principaux groupes bancaires français, par type de contrepartie

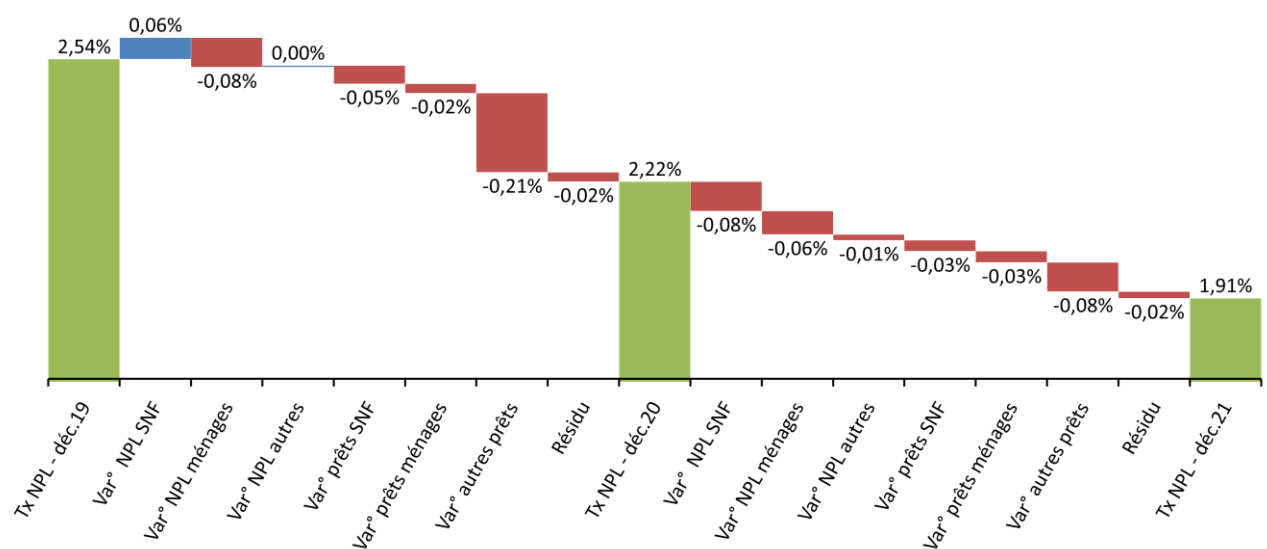


Graphique 9 Évolution du taux de NPL des principales banques européennes



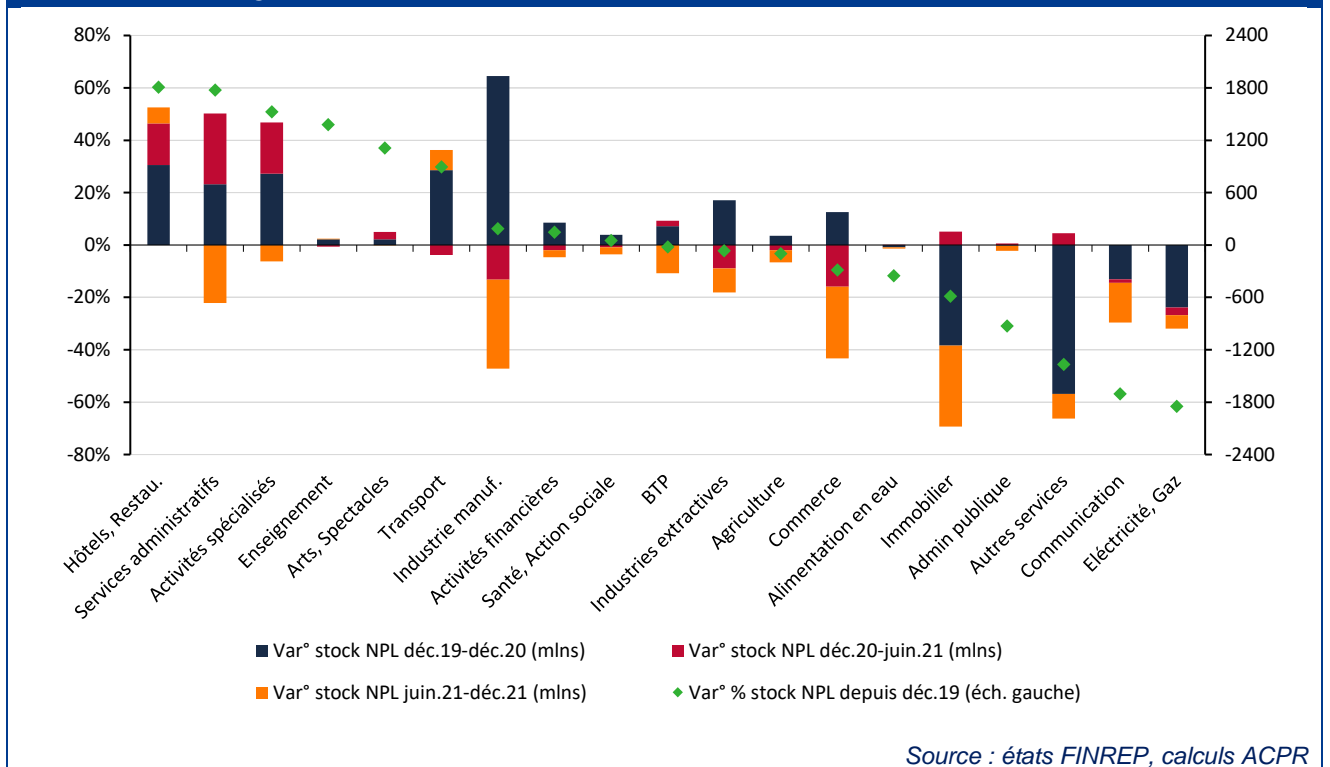
Source : Key Risk Indicators ABE (AQT 3.2), calculs ACPR

Graphique 10 Facteurs explicatifs de l'évolution du taux de prêts non performants des six grands groupes bancaires français entre 2020 et 2021



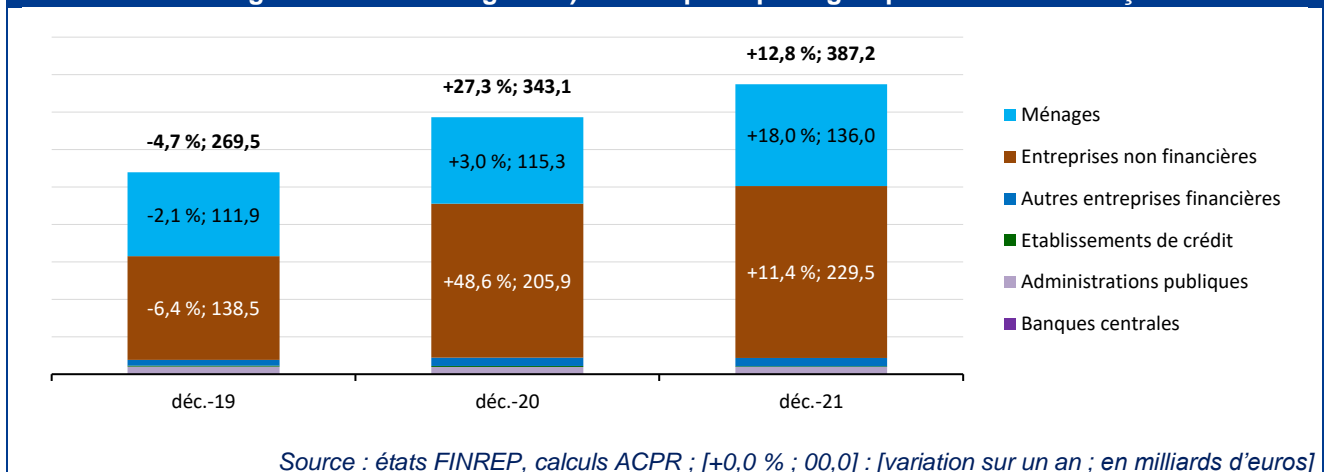
Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 11 Évolution du stock de NPL des six principaux groupes bancaires français, par secteur NACE

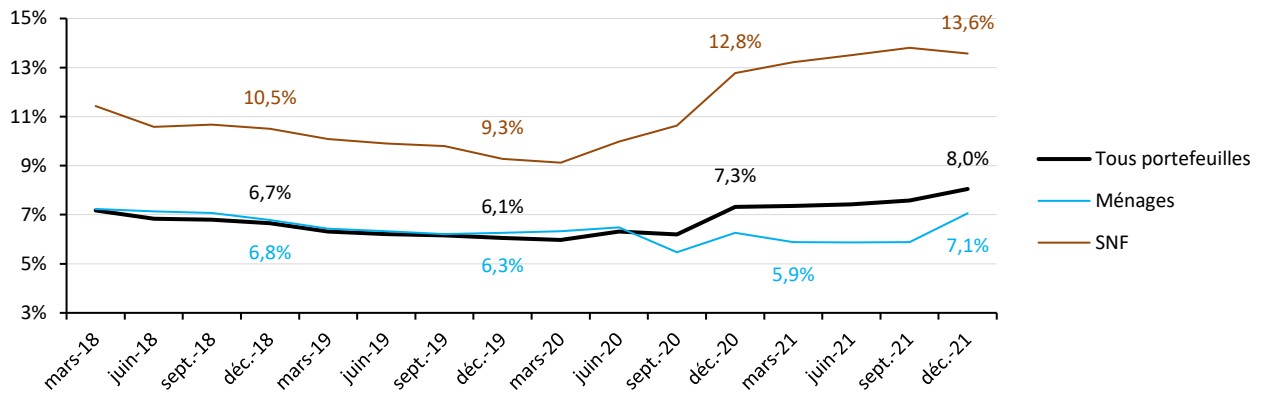


1.3.2. Des créances performantes dont la qualité se dégrade

Graphique 12 Évolution du stock de créances en étape 2 IFRS9 (i.e. dont la qualité de crédit s'est significativement dégradée) des six principaux groupes bancaires français



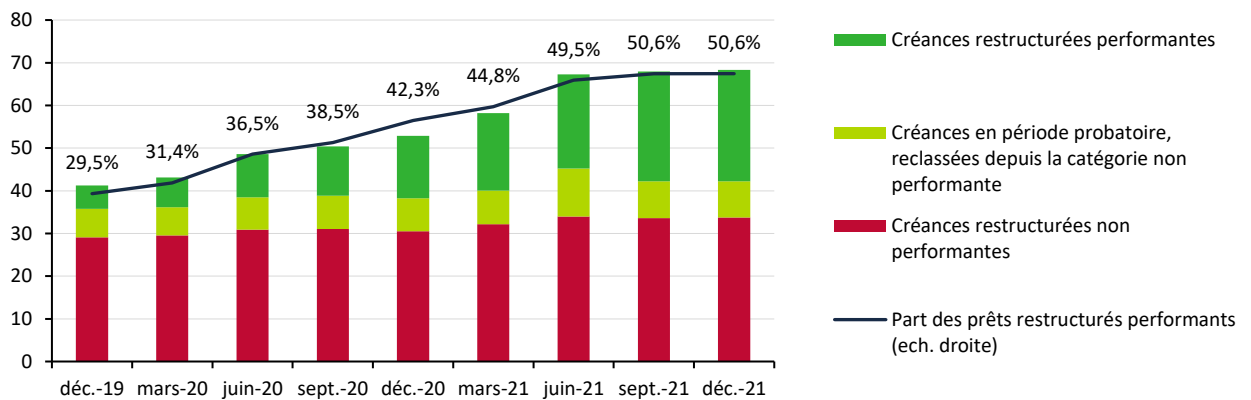
Graphique 13 Évolution de la part des créances en étape 2 IFRS9 des six principaux groupes bancaires français, par type de contrepartie



Source : états FINREP, calculs ACPR

1.3.3. Le poids des encours restructurés non performants dans les encours restructurés s'est stabilisé depuis juin 2021

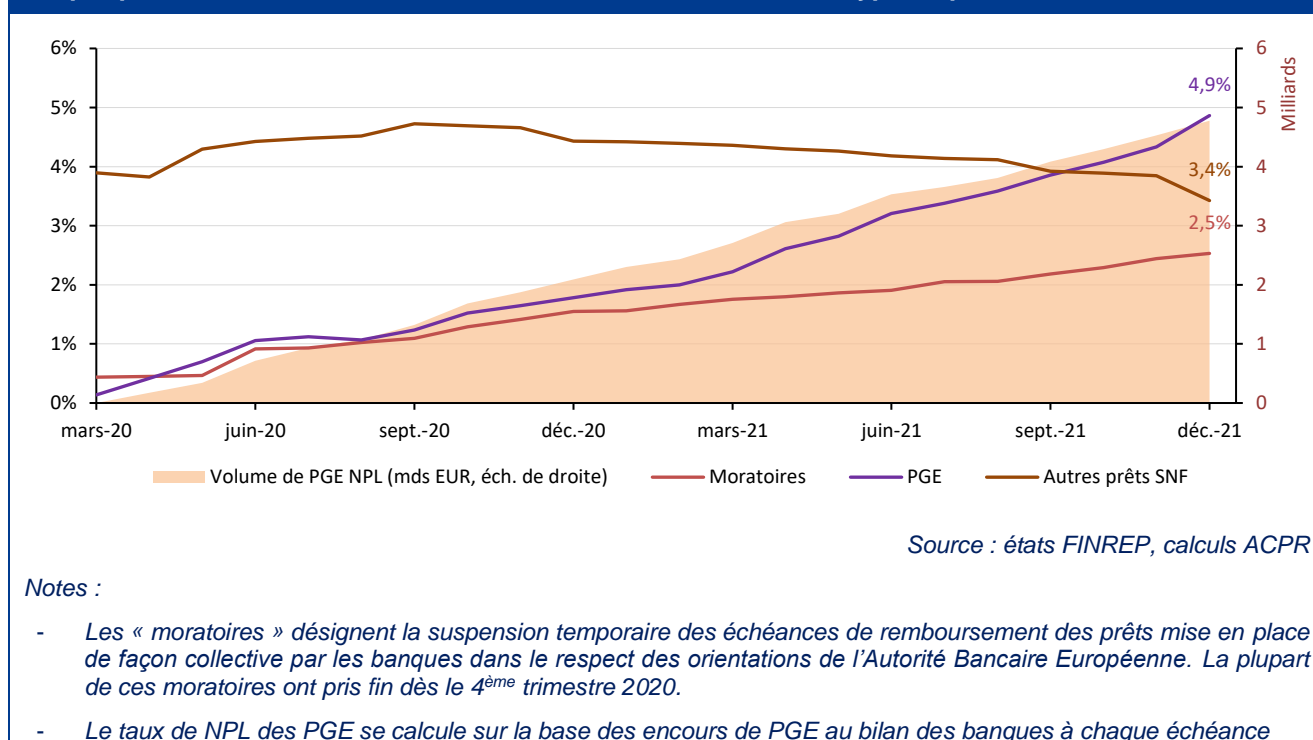
Graphique 14 Évolution des créances restructurées (*forborne exposures*) des six principaux groupes bancaires français, en milliards d'euros.



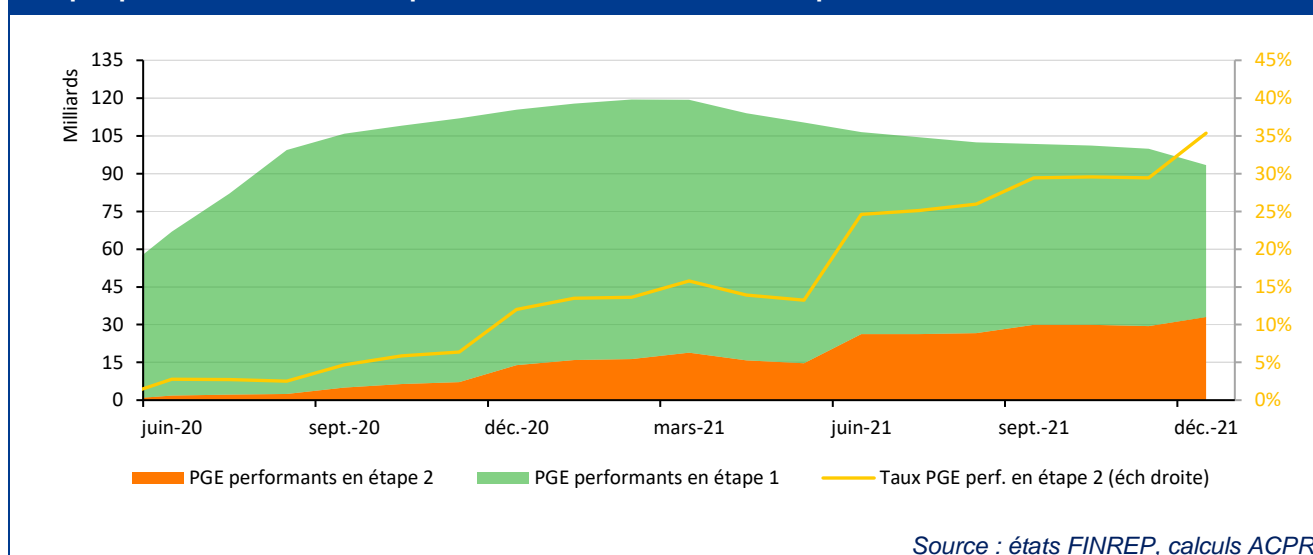
Source : états FINREP, calculs ACPR.

1.3.4. La qualité de crédit moyenne des PGE se détériore au fur et à mesure des remboursements et d'une plus forte concentration des encours résiduels sur les secteurs les plus affectés par la crise sanitaire

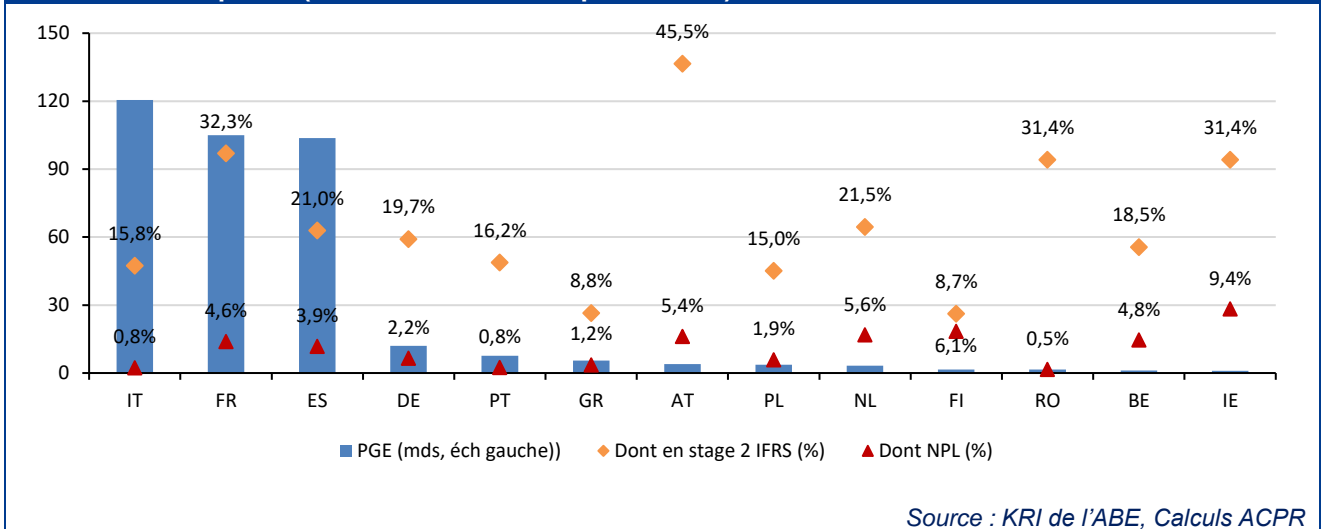
Graphique 15 Évolution du taux de NPL aux SNF en fonction du type de prêt, dont PGE



Graphique 16 Évolution de la part des PGE sur les SNF en étape 2 IFRS9

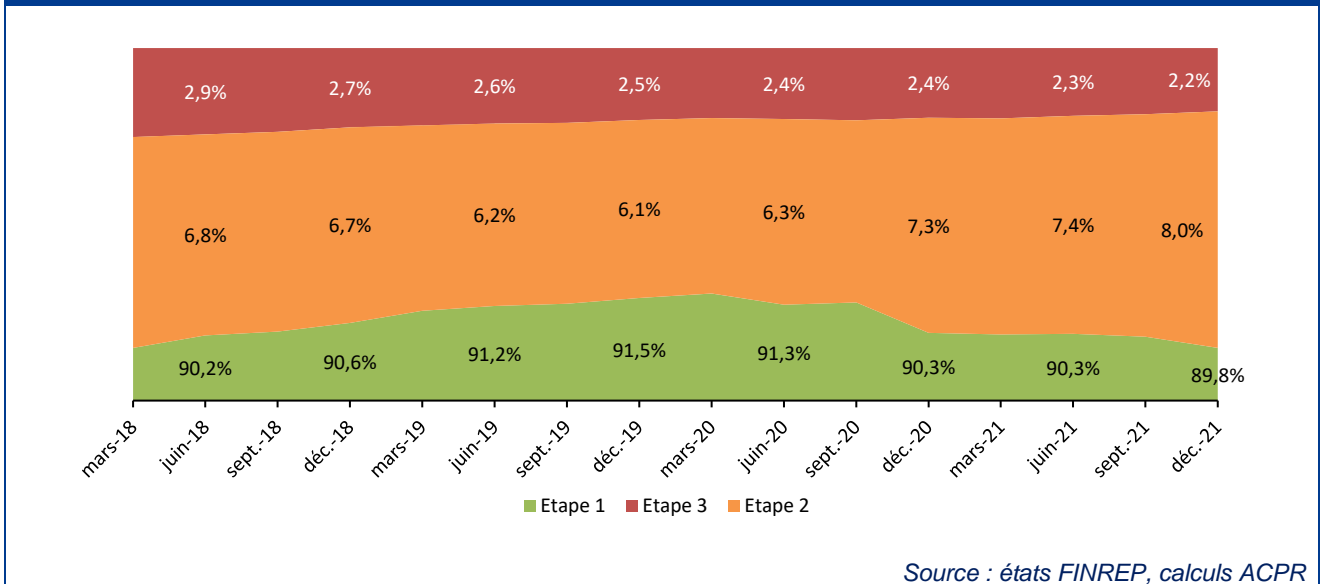


Graphique 17 Comparaison des encours de PGE des banques européennes (en fonction du pays de résidence de la tête de groupe bancaire) à fin 2021 – en volume (milliards d'euros) et en qualité (taux de NPL et de étape 2 IFRS 9)

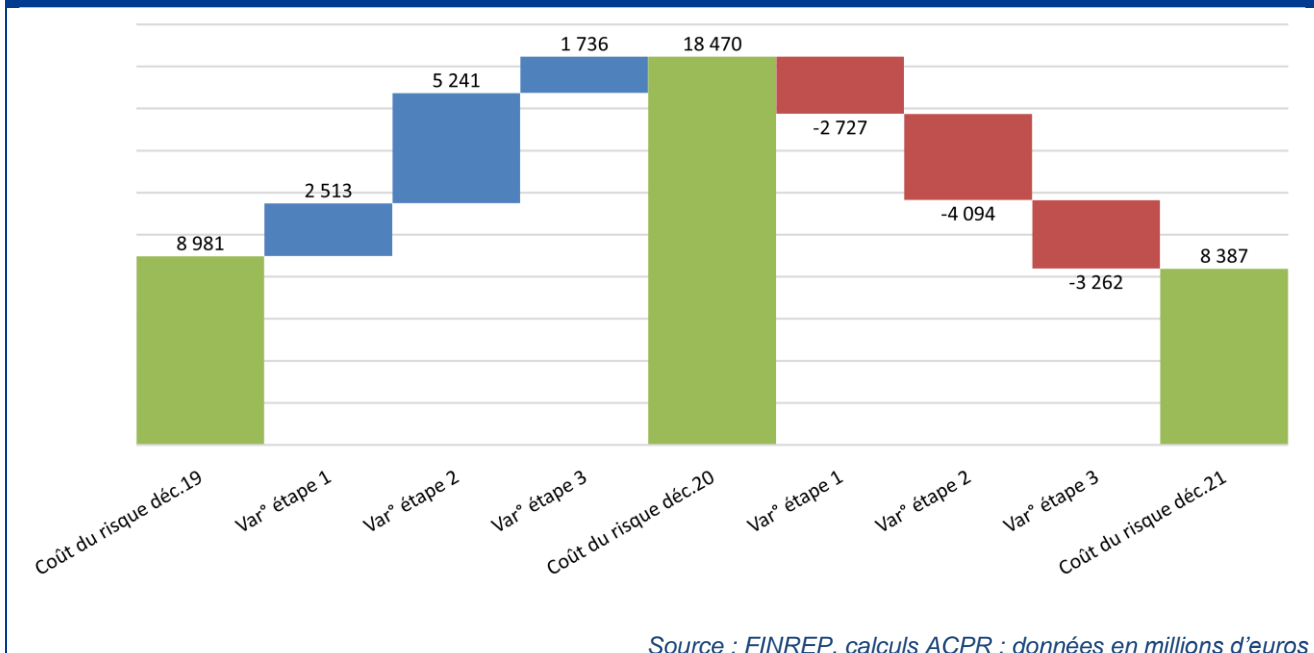


1.4. Un maintien des réserves de provisions accumulées durant la crise COVID-19

Graphique 18 Ventilation de la part des actifs des six principaux groupes bancaires français par étape IFRS9

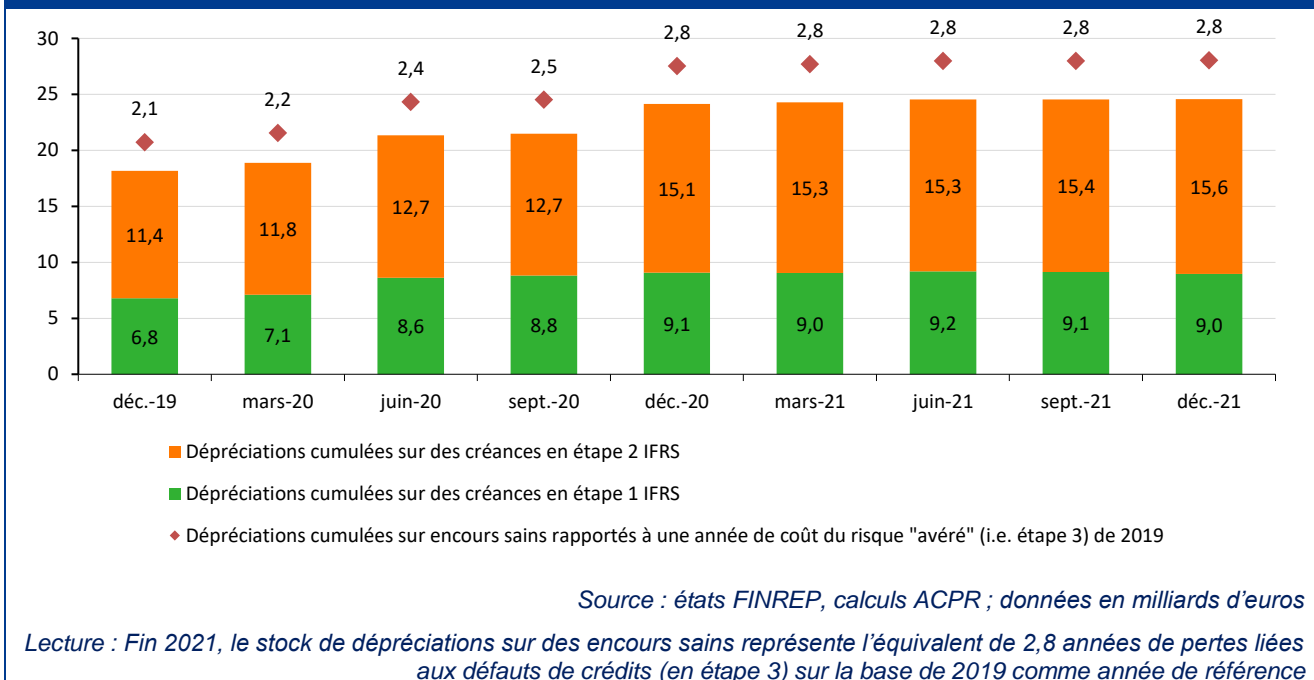


Graphique 19 Une baisse du coût du risque en 2021 qui a concerné toutes les étapes IFRS9



Source : FINREP, calculs ACPR ; données en millions d'euros

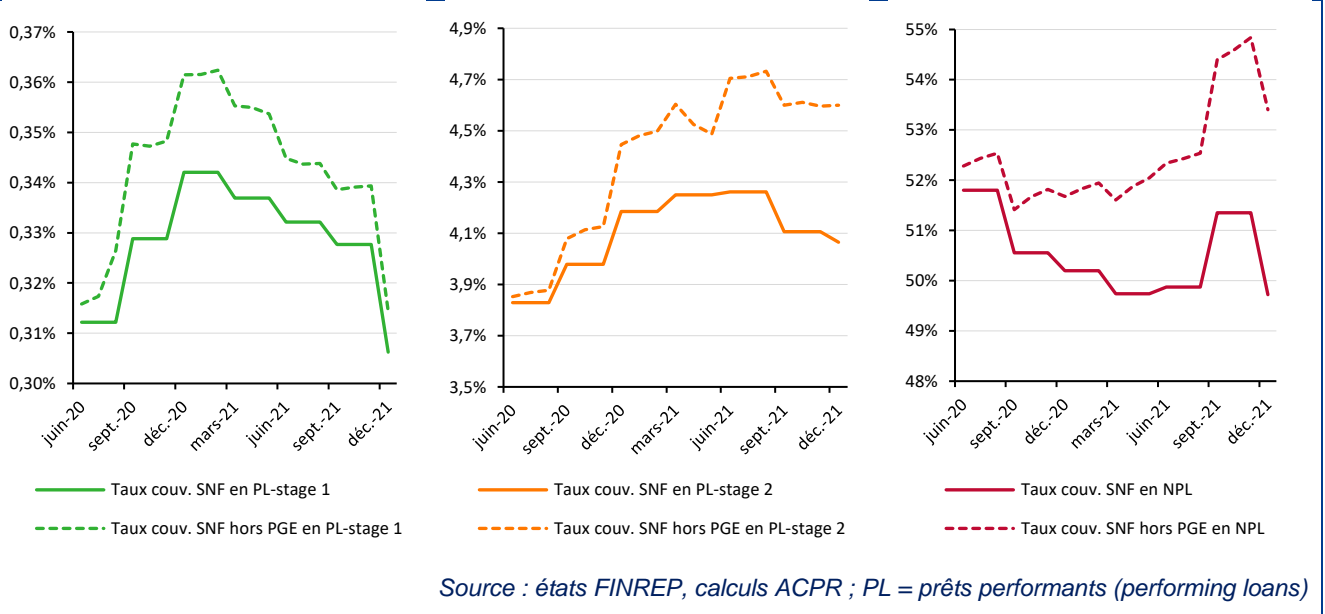
Graphique 20 Stock de provisions en étapes 1 et 2 IFRS



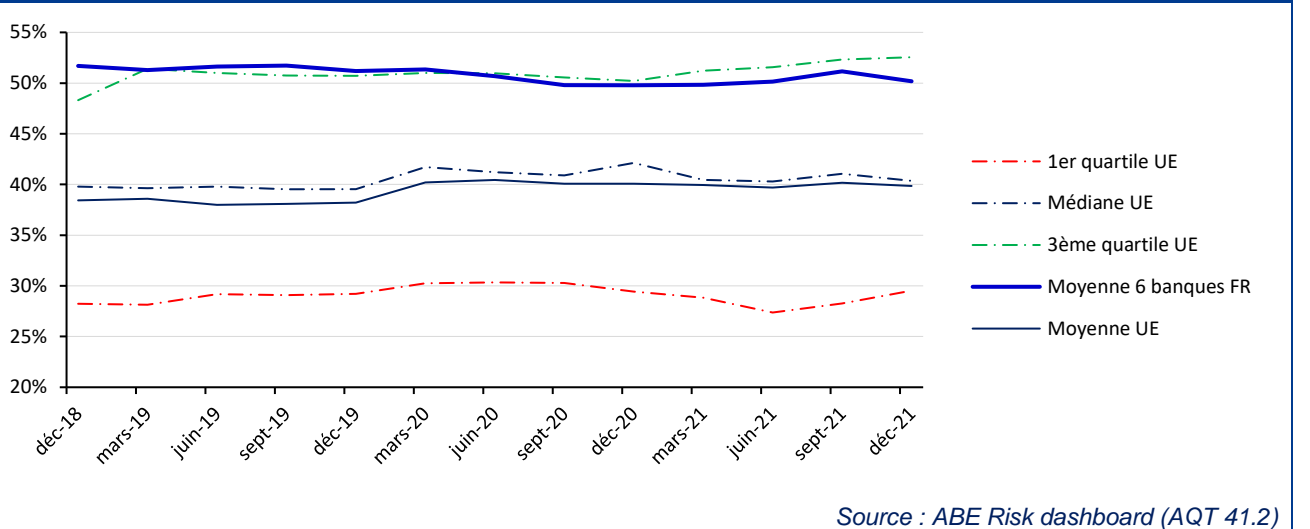
Source : états FINREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Lecture : Fin 2021, le stock de dépréciations sur des encours sains représente l'équivalent de 2,8 années de pertes liées aux défauts de crédits (en étape 3) sur la base de 2019 comme année de référence

Graphique 21 Évolution du taux de couverture sur les prêts aux SNF, dont impact des PGE, par étape IFRS9



Graphique 22 Évolution du taux de provisionnement des NPL des principales banques européennes



DES RÉSULTATS EN FORTE HAUSSE

2.1. Des revenus record et un coût du risque qui se normalise

Tableau 2 Évolution des résultats des six principaux groupes bancaires français

	TOTAL	
	2021	Var° / 2020
Produit net bancaire (PNB)	162,4	+9,9%
- dont marge nette d'intérêt (MNI)	73,2	+3,5%
- dont commissions nettes	41,0	+10,7%
- dont revenus nets des activités de marché	45,1	x2,3
- dont autres revenus d'exploitation bancaire	3,1	-85,2%
Frais de gestion	107,6	+5,1%
Coefficient d'exploitation	66,3%	-3 pts
Résultat brut d'exploitation (RBE)	54,7	+20,5%
Coût du risque (CR)	8,8	-53,8%
Résultat d'exploitation courante	46,0	+74,0%
Autres produits et charges	2,3	-49,7%
Résultat avant impôt	48,3	+55,6%
Impôts	11,5	+34,4%
Résultat net des activités arrêtées	-0,9	-527,5%
Résultat net	35,9	+60,5%
Intérêts minoritaires	2,7	+36,3%
Résultat net part du groupe (RNPG)	33,1	+63,0%

Source : Communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Tableau 3 Évolution des résultats des six principaux groupes bancaires français – détail par ligne métier

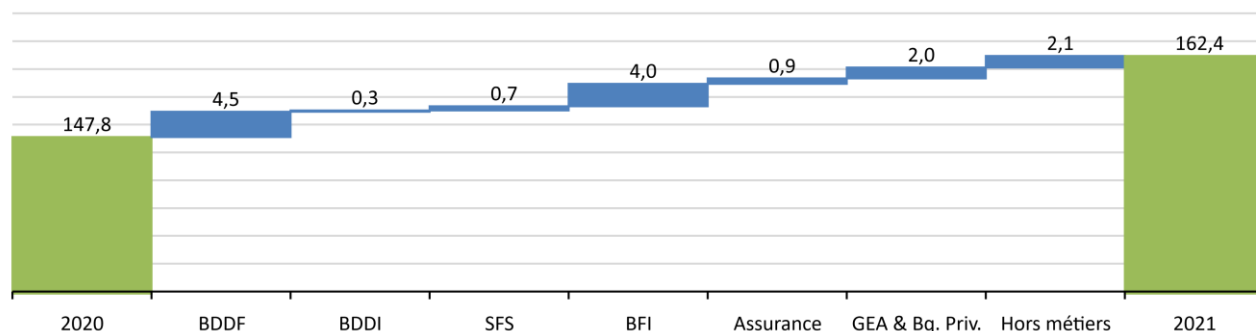
	BDDF		BDDI		SFS		BFI		Ass. & Gest. Act.		Hors métiers	
	2021	Var° / 2020	2021	Var° / 2020	2021	Var° / 2020	2021	Var° / 2020	2021	Var° / 2020	2021	Var° / 2020
Produit net bancaire (PNB)	66,5	+7,3%	19,5	+1,4%	15,6	+5,0%	33,2	+13,9%	25,6*	+12,9%	1,9	n.s.
Frais de gestion	44,8	+3,3%	12,9	+5,0%	8,3	+4,7%	21,1	+5,3%	15,2	-0,1%	5,3	+51,1%
Coefficient d'exploitation	67,4%	-2,6 pts	66,0%	-7,2 pts	53,0%	-3,7 pts	63,7%	-5,2 pts	59,5%	-7,7 pts	N/A	N/A
Résultat brut d'exploitation (RBE)	21,7	+16,7%	6,6	-5,0%	7,3	+5,3%	12,1	+32,8%	10,4	+39,3%	-3,3	+8,2%
Coût du risque (CR)	3,9	-51,1%	1,9	-39,5%	2,2	-32,6%	0,5	-88,9%	0,2	-16,8%	0,1	n.s.
Résultat d'exploitation courante	17,8	+66,5%	4,7	+23,2%	5,1	+38,2%	11,5	x2,6	10,2	+41,2%	-3,5	+0,4%
Autres produits et charges	-0,2	n.s.	0,2	-10,1%	-0,2	n.s.	-0,6	n.s.	0,4	-86,6%	2,8	x3,6
Résultat avant impôt	17,7	+60,8%	4,9	+21,4%	4,9	+26,2%	10,9	x2,3	10,5	+4,9%	-0,7	+74,0%

*Dont assurance 9,6 milliards d'euros et Gestion d'actifs 15,9 milliards d'euros

Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

2.2. Une amélioration de la rentabilité tirée notamment par la Banque de détail en France et la Banque de financement et d'investissement

Graphique 23 Contribution des lignes métiers à l'évolution du PNB



Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Encadré 1 : Description des différentes lignes métiers

BDDF : Banque de Détail en France

BDDI : Banque de Détail à l'international

SFS : Services Financiers Spécialisés

BFI : Banque de Financement et d'Investissement

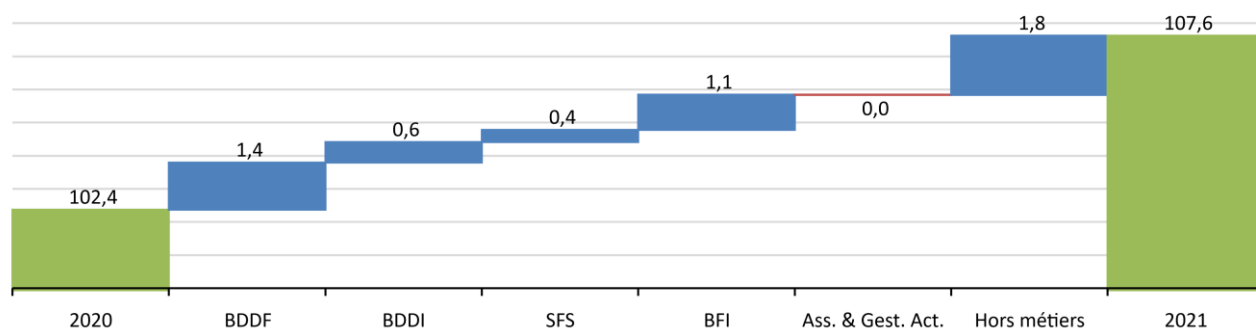
GEA & Bq. Priv. : Gestion d'actifs et banque privée

Ass. & Gest. Act. : Assurance et gestion d'actifs

Hors métier : part résiduelle des éléments du compte de résultat non rattachée à une ligne métier pour des raisons i) de nature des postes concernés (fonctions centrales partagées et refacturées au métier – exemples : finance, fonctions support) ou ii) d'une individualisation par la banque d'éléments exceptionnels ou d'activités en gestion extinctive.

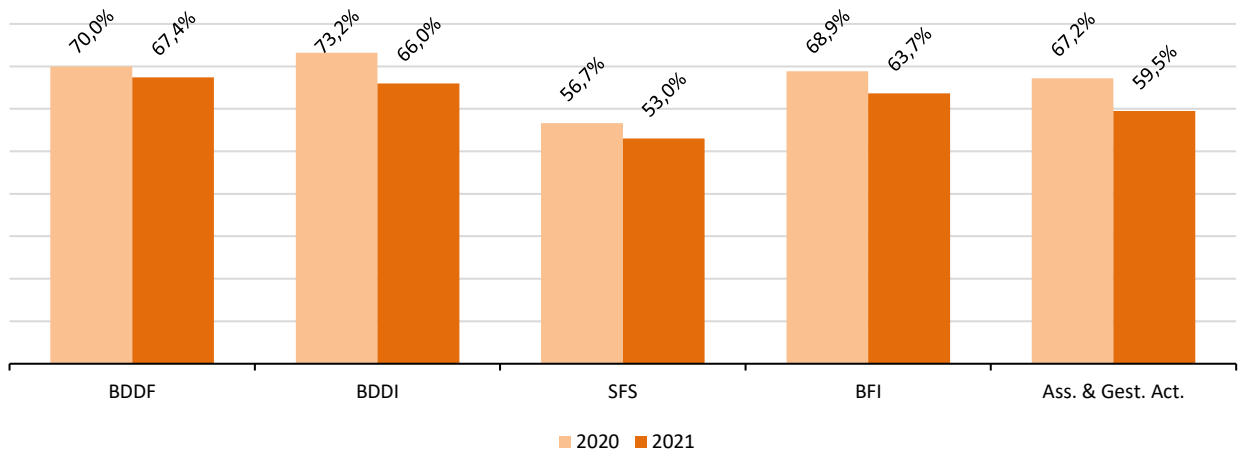
Note : le détail Assurance / Gestion d'actifs et banque privée n'est disponible que pour le PNB ; par la suite, les deux lignes métiers sont regroupées au sein de la ligne « Assurance et gestion d'actifs ».

Graphique 24 Contribution des lignes métiers à l'évolution des frais de gestion



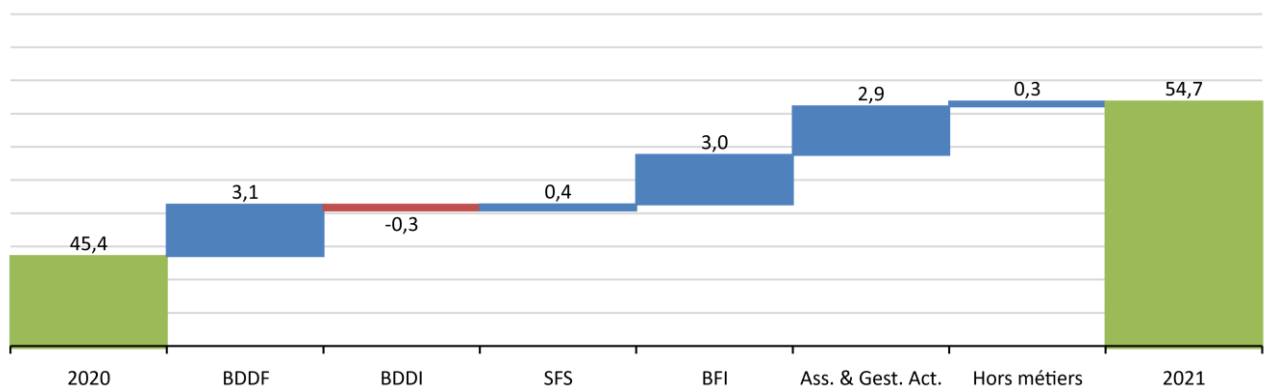
Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 25 Coefficients d'exploitation des lignes métiers



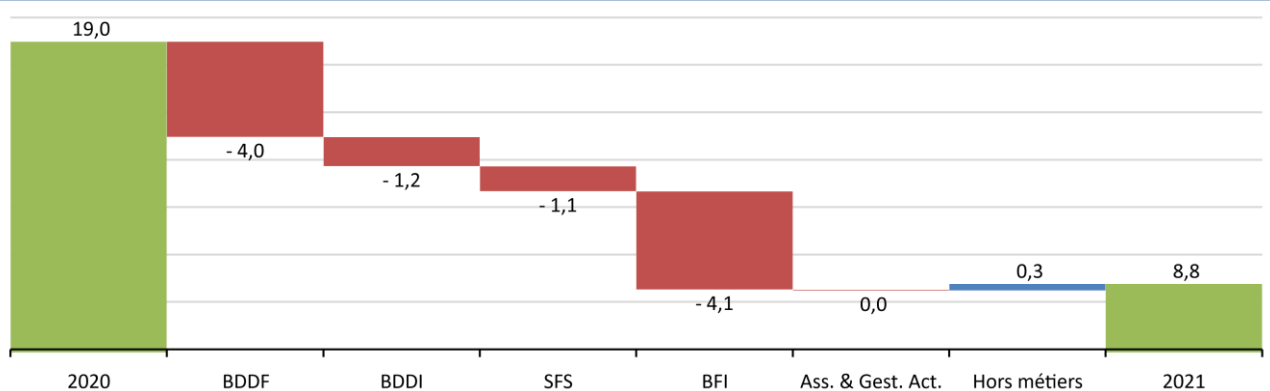
Source : communication financière, calculs ACPR ; coefficient non significatifs pour le Hors métier

Graphique 26 Contribution des lignes métiers à l'évolution du RBE



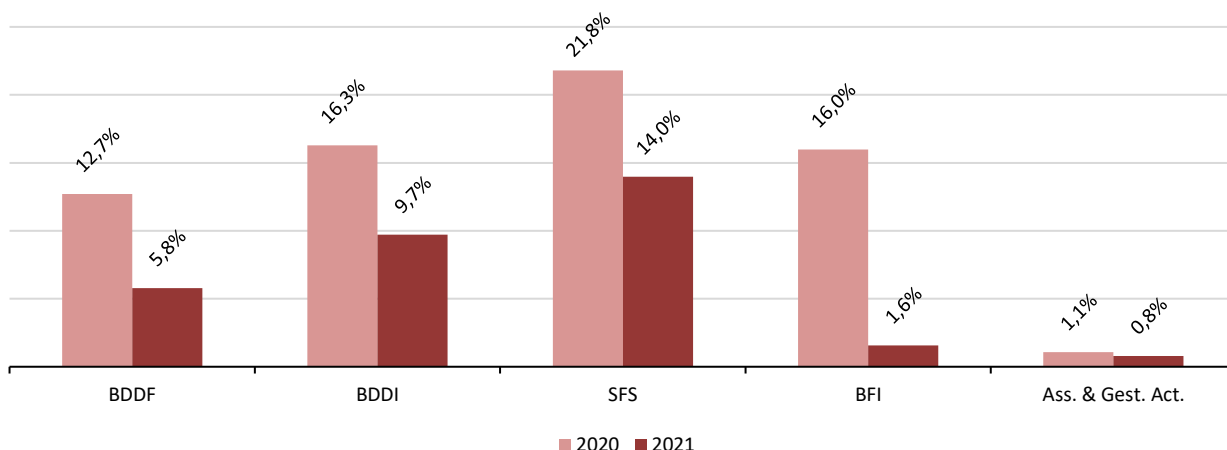
Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 27 Contribution des lignes métiers à l'évolution du coût du risque



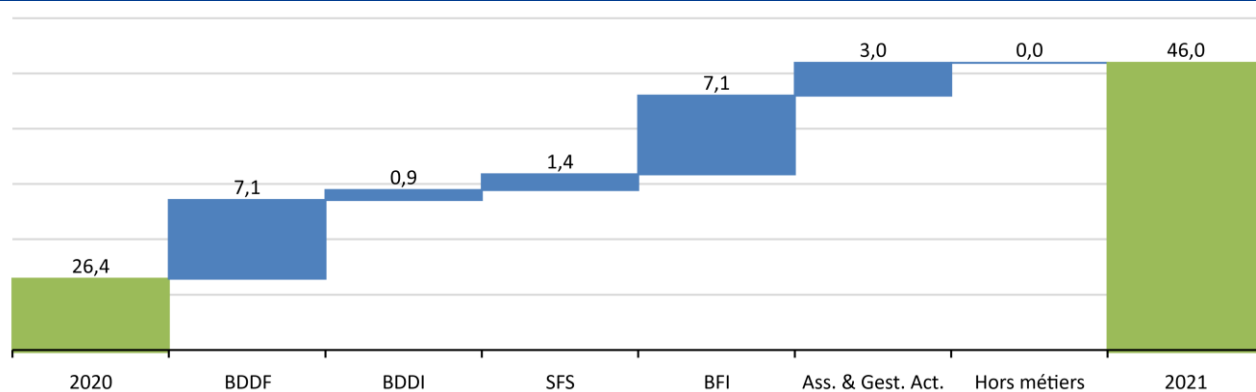
Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 28 Coût du risque rapporté au PNB des lignes métiers



Source : communication financière, calculs ACPR ; données non significatives pour le Hors métier

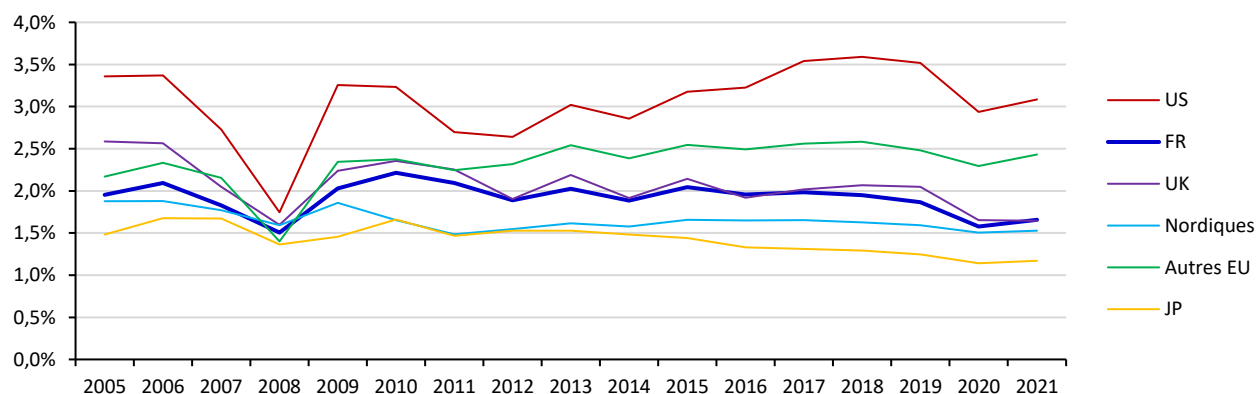
Graphique 29 Contributions des lignes métiers à l'évolution du résultat d'exploitation courante



Source : communication financière, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

2.3. Une amélioration de la rentabilité des banques françaises comparable à celle de leurs pairs européennes et américaines et japonaises

Graphique 30 PNB rapporté au total de bilan



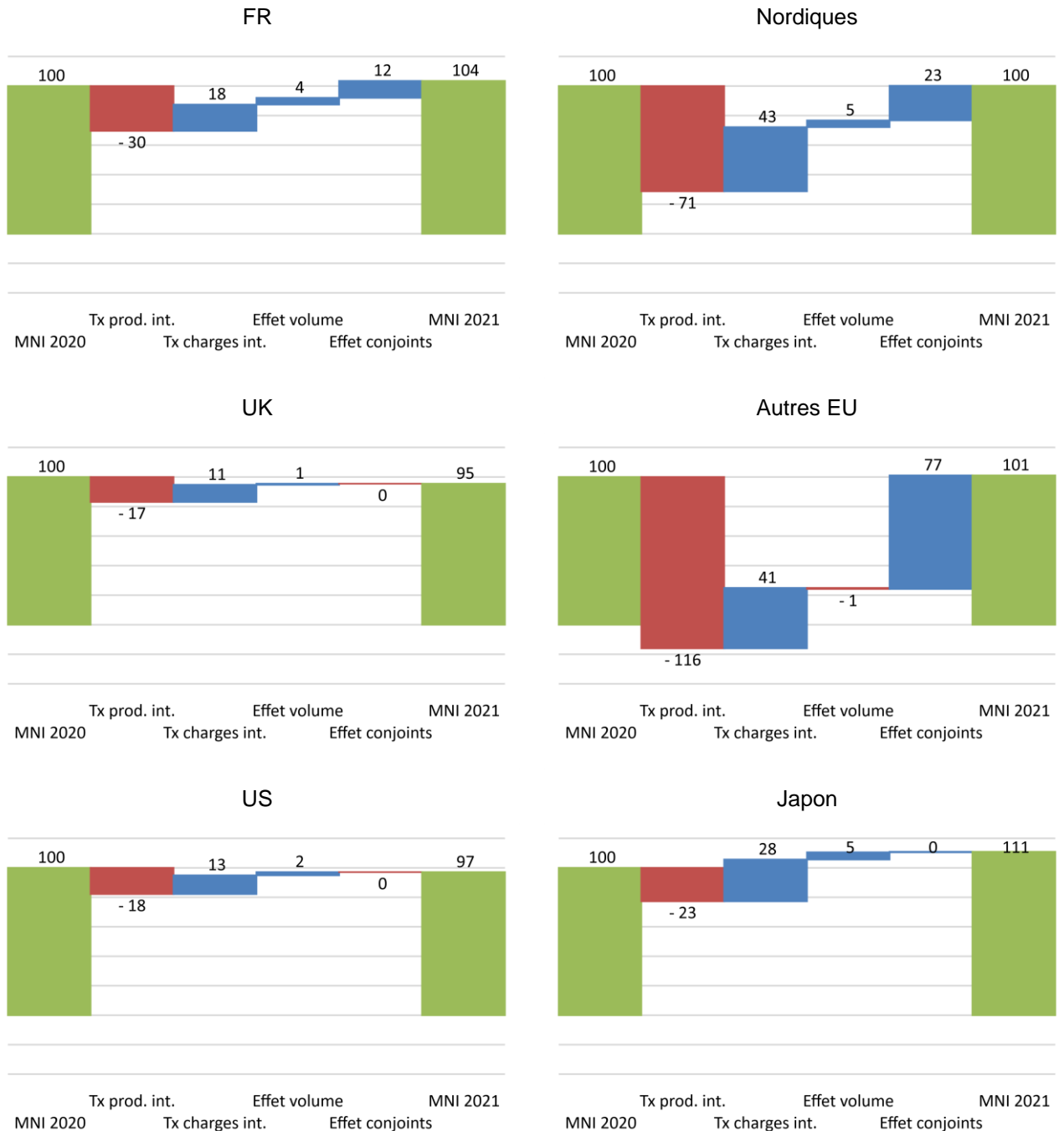
Source : communication financière, calculs ACPR

Encadré 1. Facteurs explicatifs de l'évolution de la marge nette d'intérêt (MNI)

La MNI peut s'écrire comme le produit du total de bilan (TA) par un taux de MNI (t), ce même taux pouvant être écrit comme la différence entre le taux moyen des actifs (t_A) et le taux moyen des passifs (t_P) ; la MNI d'une année N donnée s'écrit donc $MNI_N = (t_{A,N} - t_{P,N}) \times TA_N$.

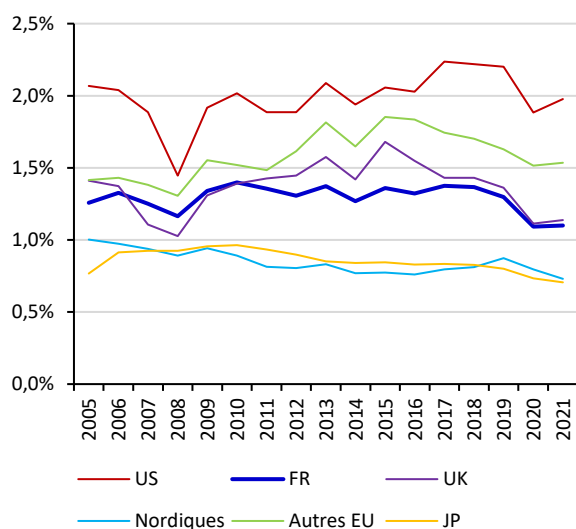
On dérive de cette formule l'impact de la variation du taux des actifs (Tx prod. Int. = $(t_{A,N} - t_{A,N-1}) \times TA_{N-1}$), l'impact de la variation du taux des passifs (Tx charges int. = $(t_{P,N-1} - t_{P,N}) \times TA_{N-1}$) et l'effet volume ($(t_{A,N-1} - t_{P,N-1}) \times (TA_N - TA_{N-1})$), les effets conjoints retraçant l'évolution de la MNI non expliquée par les trois effets précédents.

Graphique 31 Facteurs explicatifs de l'évolution de la MNI entre 2020 et 2021 – comparaisons internationales

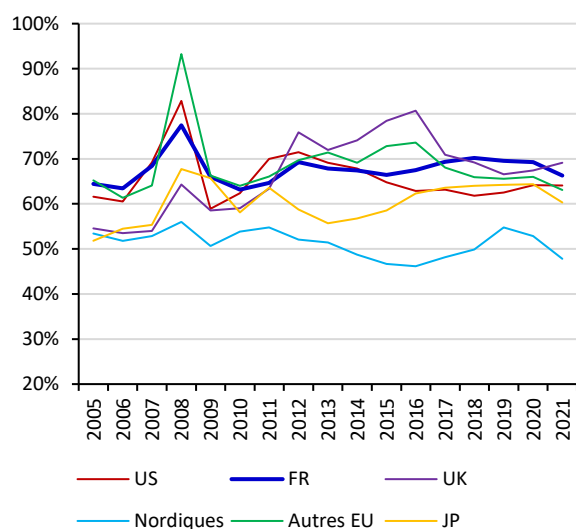


Source : communication financière, calculs ACPR ; base 100 en 2020

Graphique 32 Frais de gestion rapportés au total de bilan

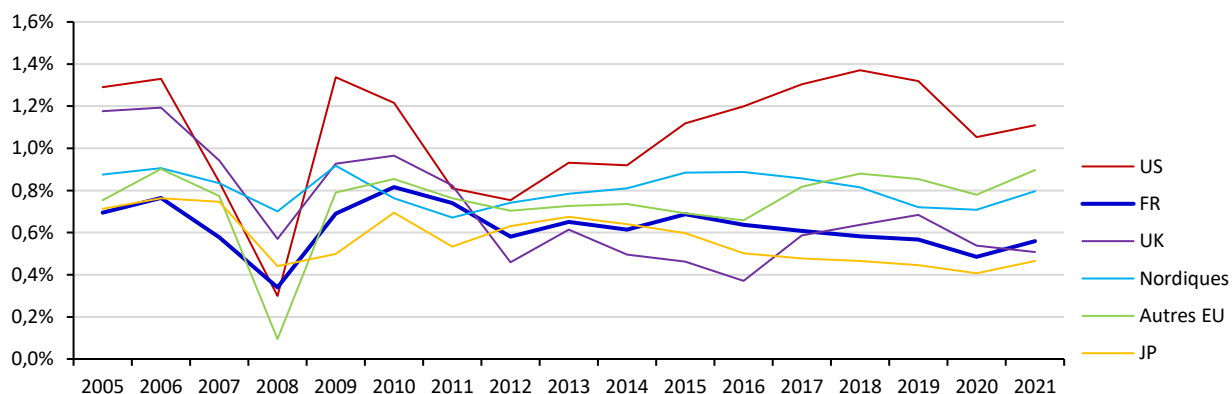


Graphique 33 Coefficient d'exploitation



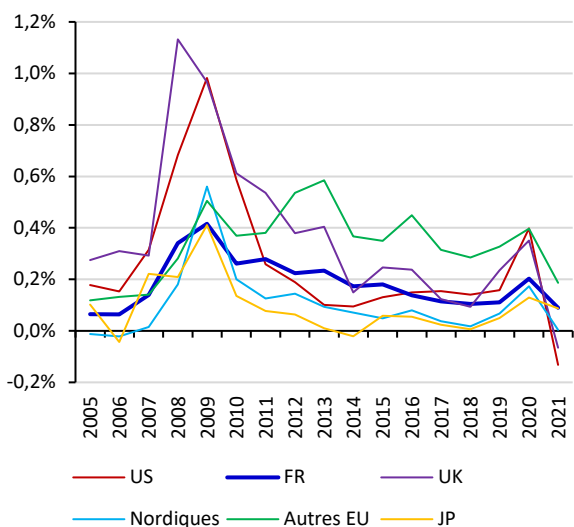
Source : communication financière, calculs ACPR

Graphique 34 Résultat brut d'exploitation rapporté au total de bilan

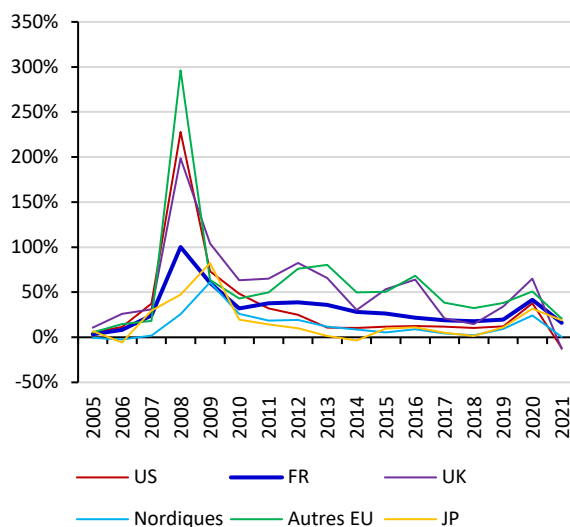


Source : communication financière, calculs ACPR

Graphique 35 Coût du risque/total de bilan

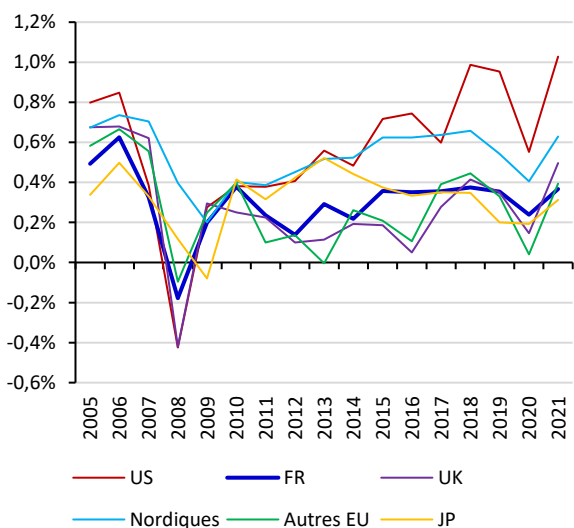


Graphique 36 Coût du risque/PNB

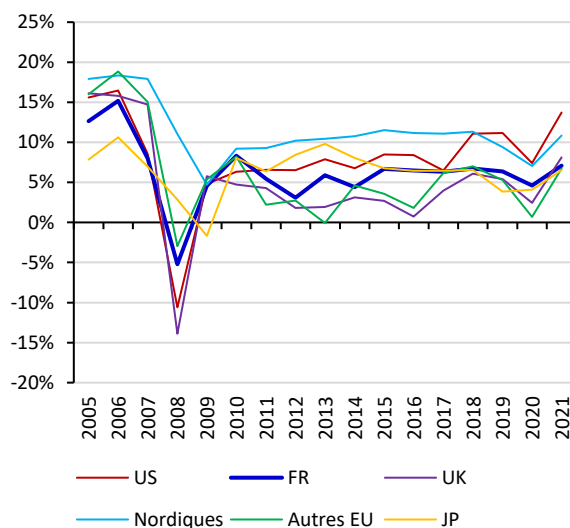


Source : communication financière, calculs ACPR

Graphique 37 Évolution du RoA

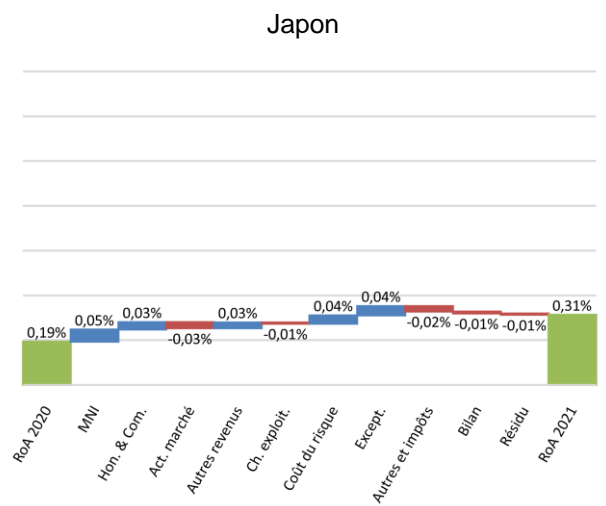
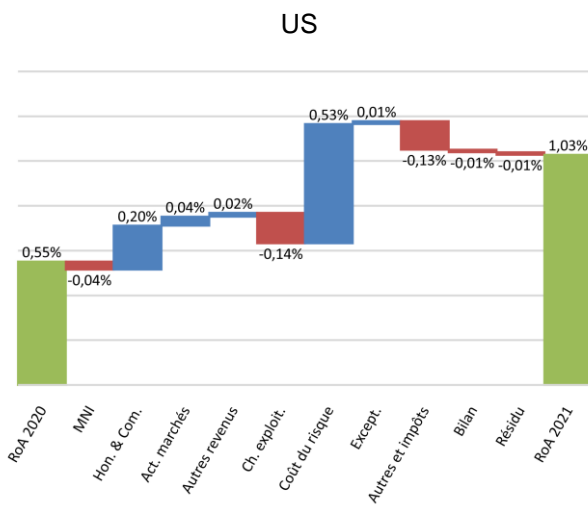
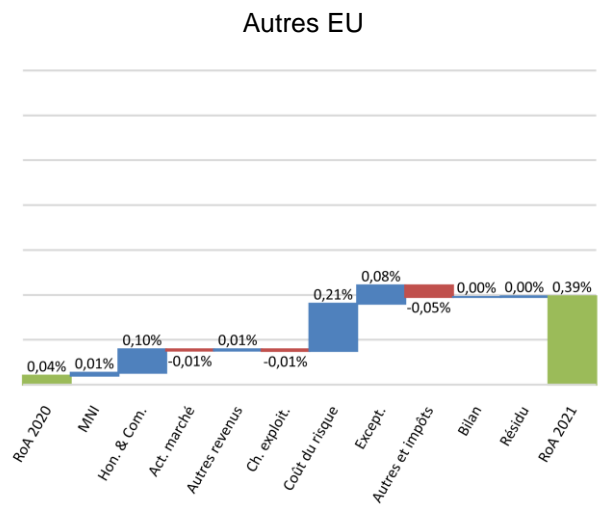
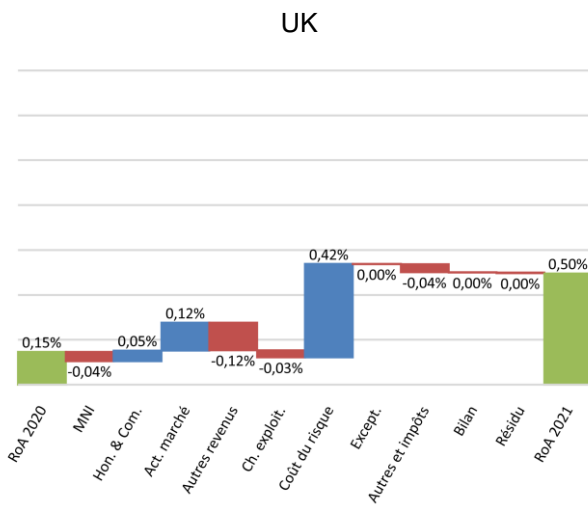
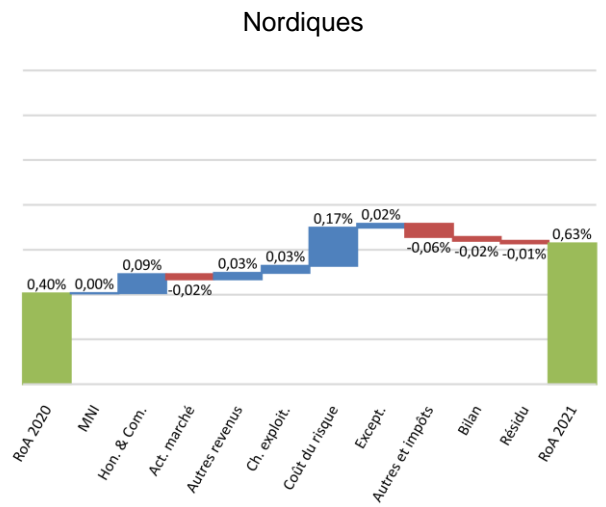
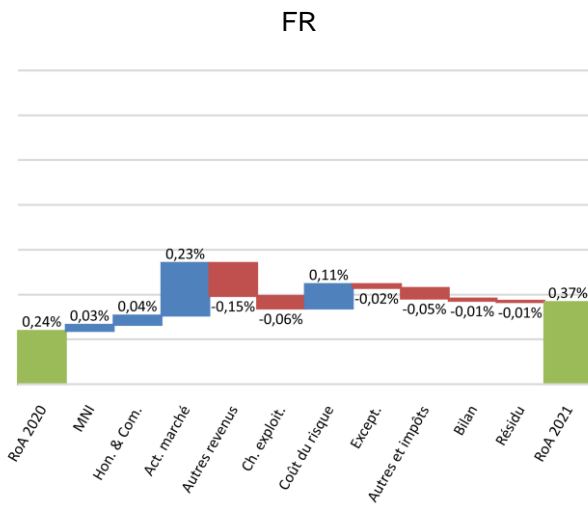


Graphique 38 Évolution du RoE



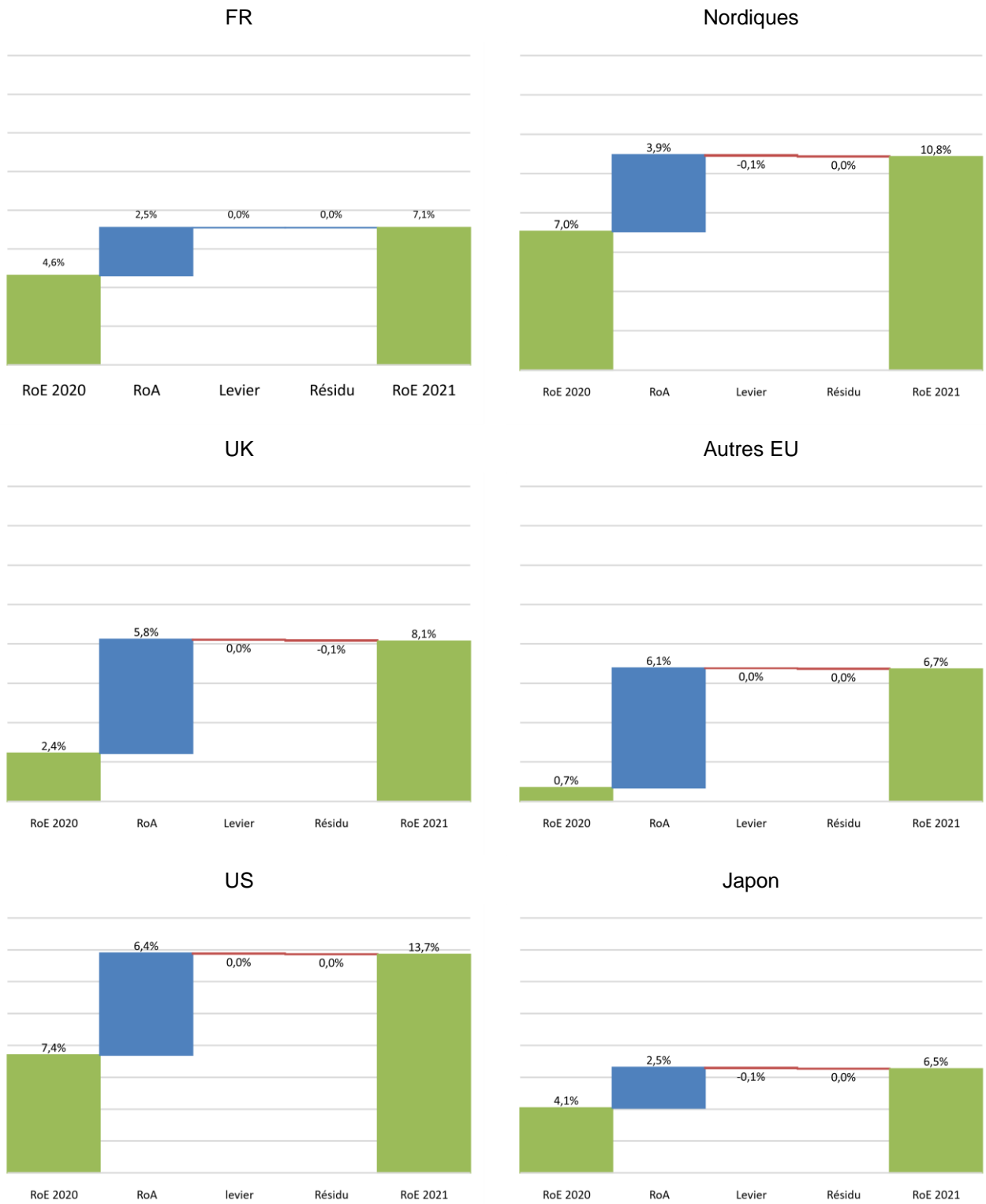
Source : communication financière, calculs ACPR

Graphique 39 Facteurs explicatifs de l'évolution du RoA entre 2020 et 2021



Source : communication financière, calculs ACPR

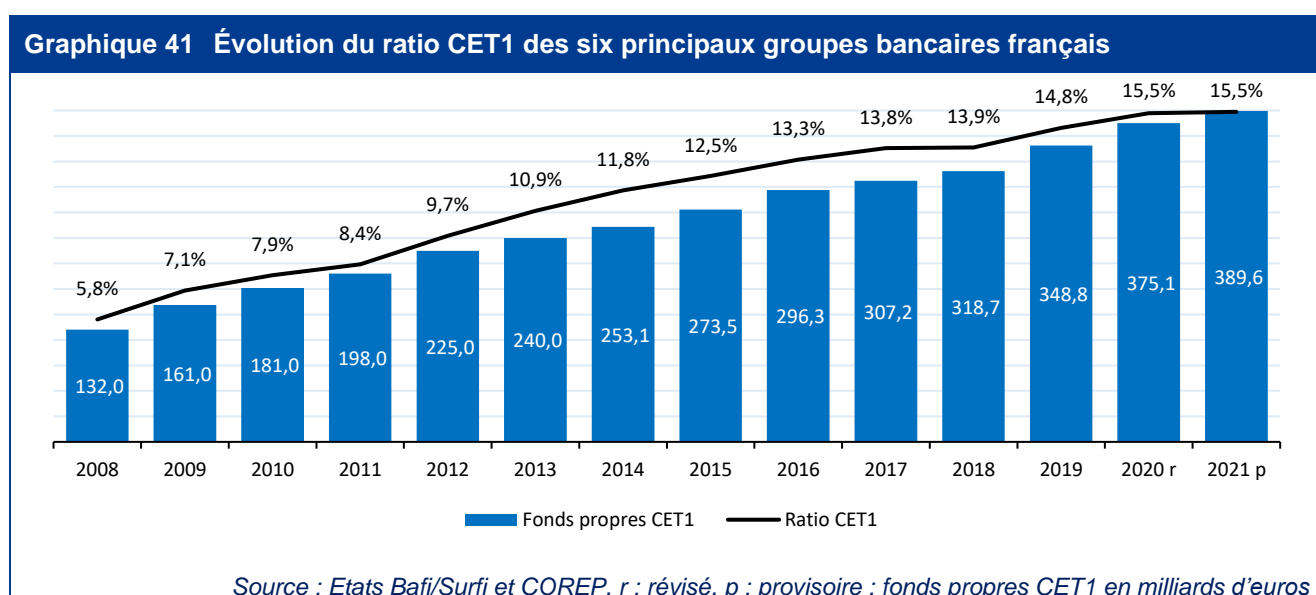
Graphique 40 Facteurs explicatifs de l'évolution du RoE entre 2020 et 2021



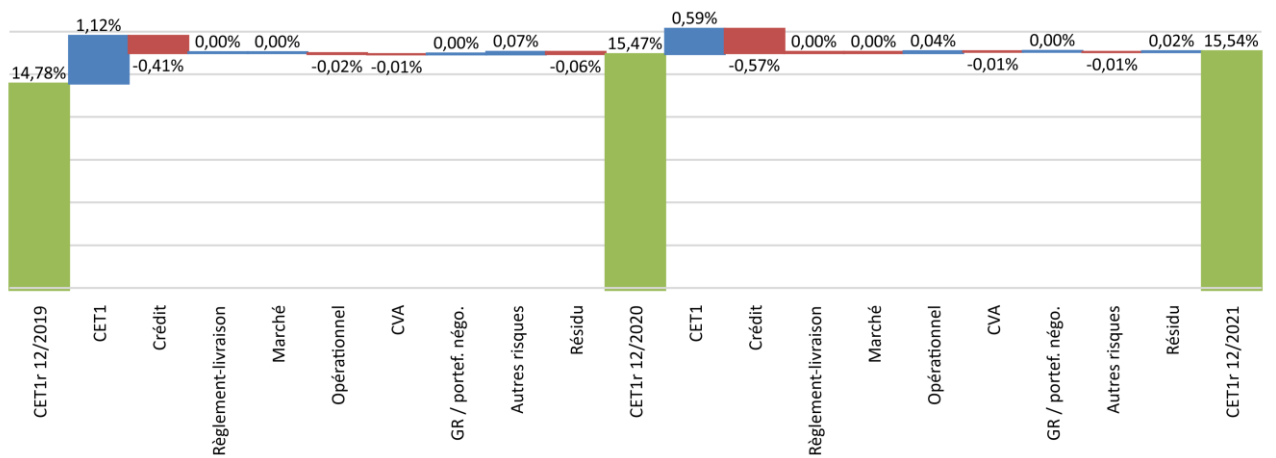
Source : communication financière, calculs ACPR

UN RENFORCEMENT DE LA SITUATION PRUDENTIELLE

3.1. Une progression des fonds propres prudents et des ratios de solvabilité



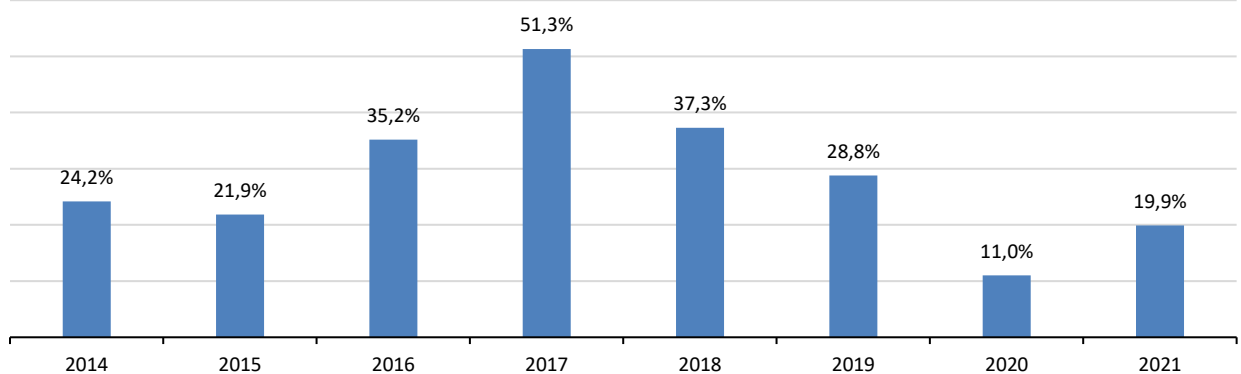
Graphique 42 Facteurs explicatifs de l'évolution du ratio CET1 des six principaux groupes bancaires français



Source : États COREP

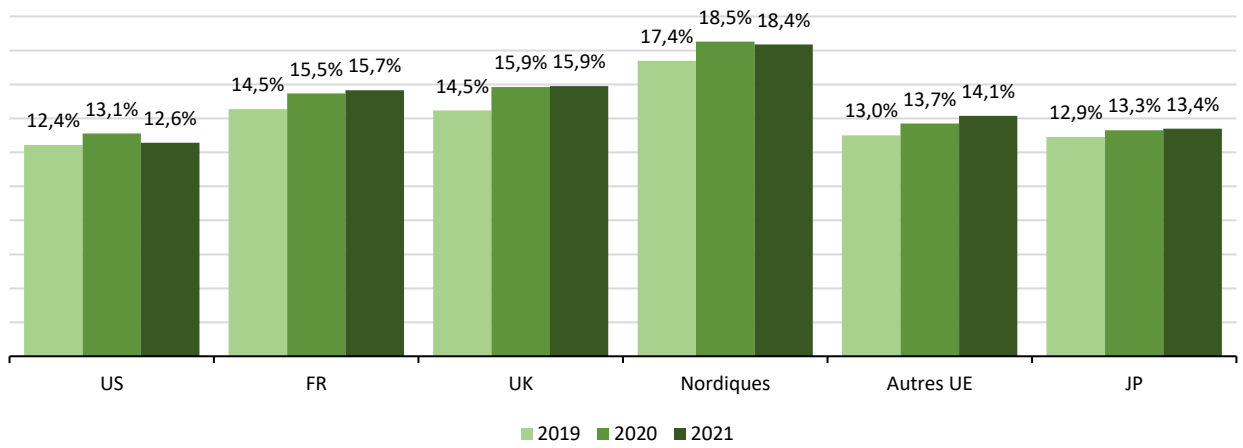
Note : « Crédit », « Règlement-livraison », « Marché », « Opérationnel », « CVA », « GR / portef. nég. » = RWA au titre du risque de crédit, du risque de règlement-livraison, du risque de marché, du risque opérationnel, du risque d'ajustement de l'évaluation de crédit et des grands risques du portefeuille de négociation

Graphique 43 Évolution du taux de distribution des dividendes des six principaux groupes bancaires français



Source : états FINREP, calculs ACPR

Graphique 44 Évolution du ratio CET1 – comparaison internationale

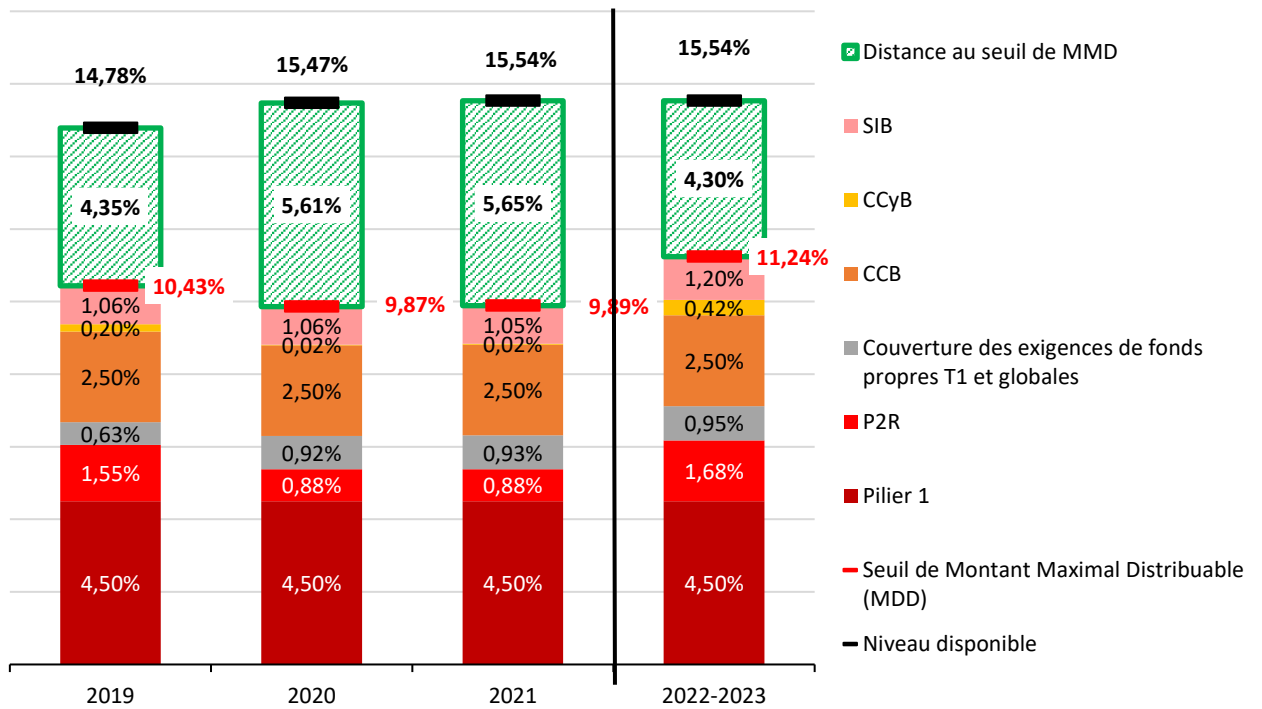


Source : Communication financière, calculs ACPR

Graphique 45 Facteurs explicatifs de l'évolution du ratio CET1



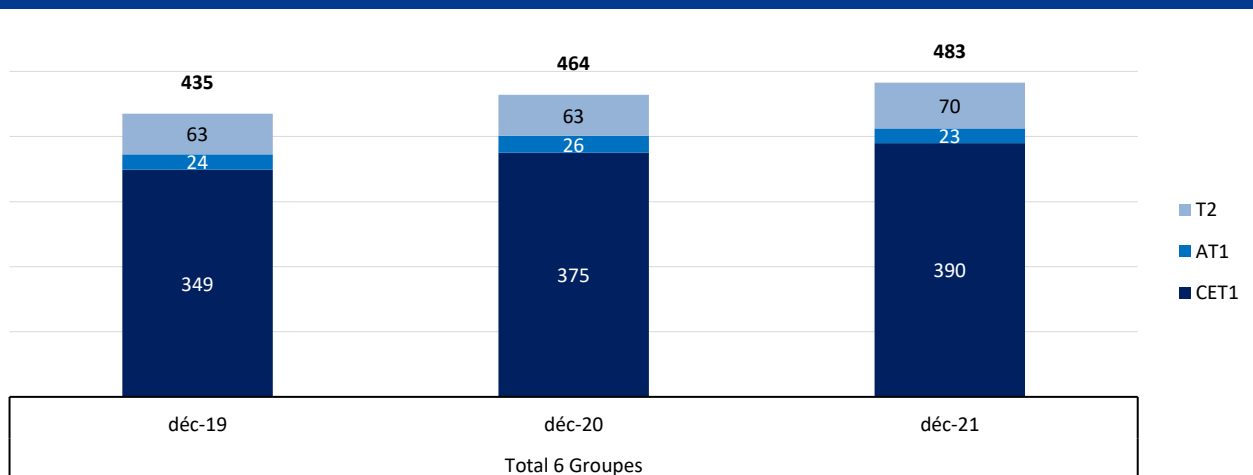
Graphique 46 Exigences de fonds propres et de coussins CET1 des six principaux groupes bancaires français



Source : états COREP, calculs ACPR

La projection à 2022-2023 est réalisée aux niveaux de fonds propres et de RWA figés à fin 2021 en tenant compte de l'augmentation des P2R annoncée en 2022, de l'augmentation du CCyB en France à 0,5 % à compter du 7 avril 2023, combinée aux augmentations de CCyB annoncées par les autres pays sur lesquels les banques françaises ont des expositions, ainsi que de l'évolution des coussins GSIB au 1^{er} janvier 2023.

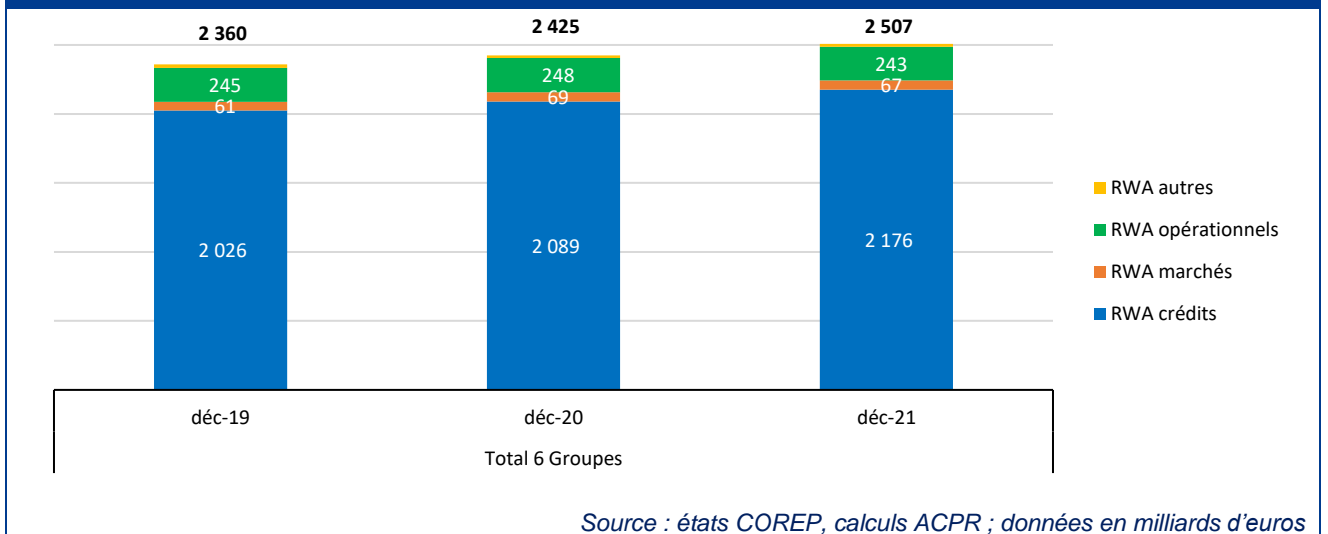
Graphique 47 Évolution des fonds propres totaux des six principaux groupes bancaires français



Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

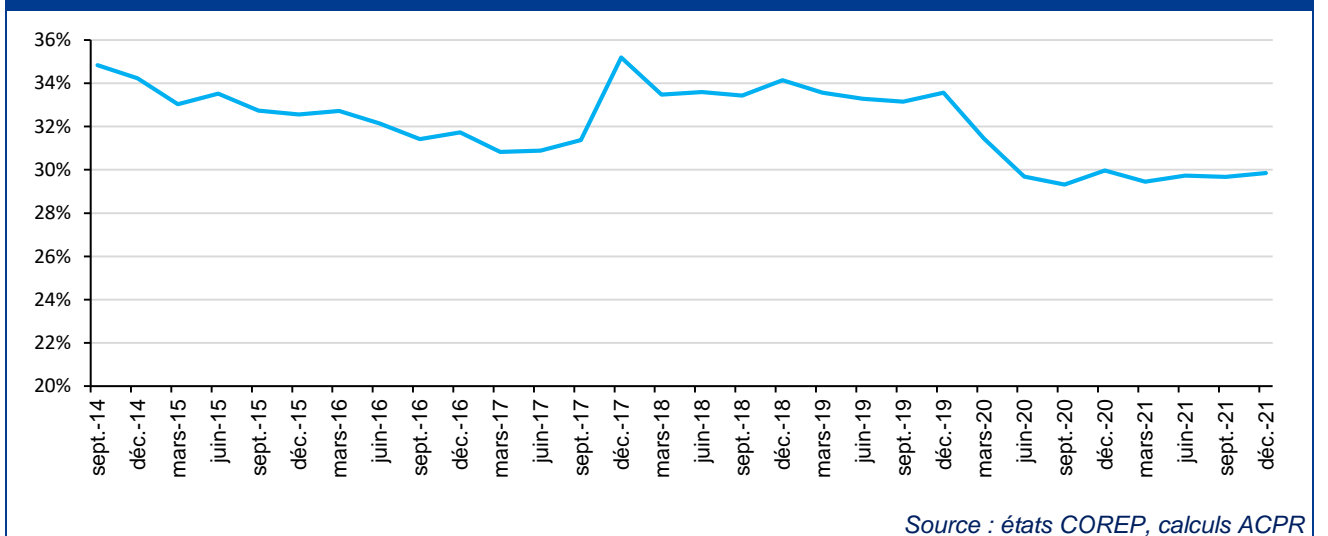
3.2. Une augmentation des risques pondérés alimentée par le risque de crédit

Graphique 48 Évolution des RWA des six principaux groupes bancaires français entre 2019 et 2021

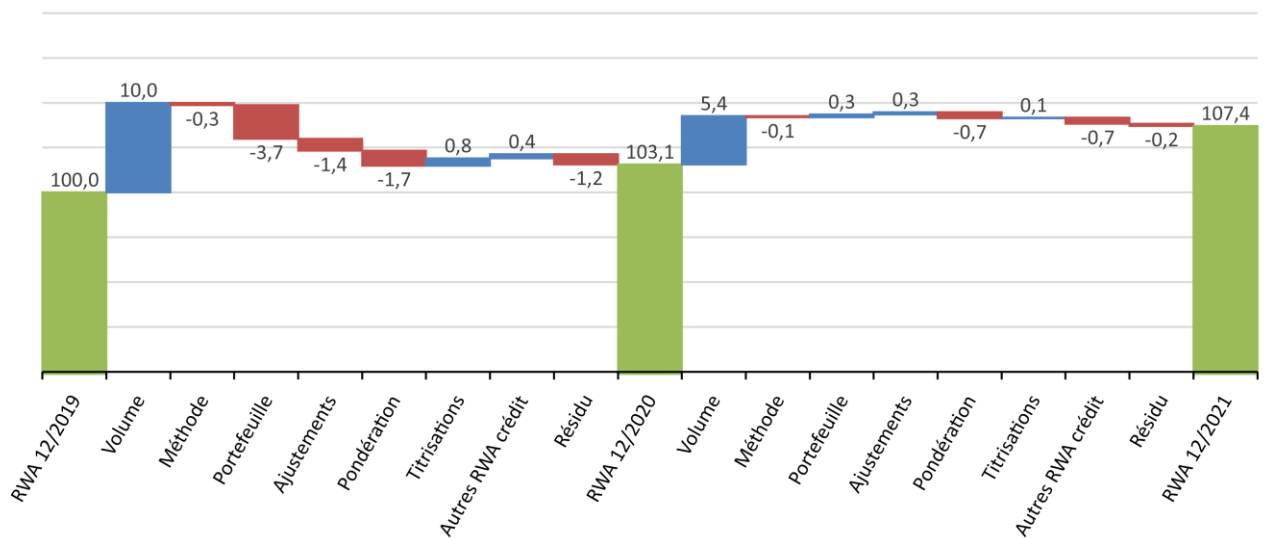


3.2.1. Des RWA au titre du risque de crédit tirés par l'augmentation des bilans

Graphique 49 Évolution du taux de pondération moyen des expositions de crédit



Graphique 50 Facteurs explicatifs de l'évolution des RWA au titre du risque de crédit entre 2020 et 2021

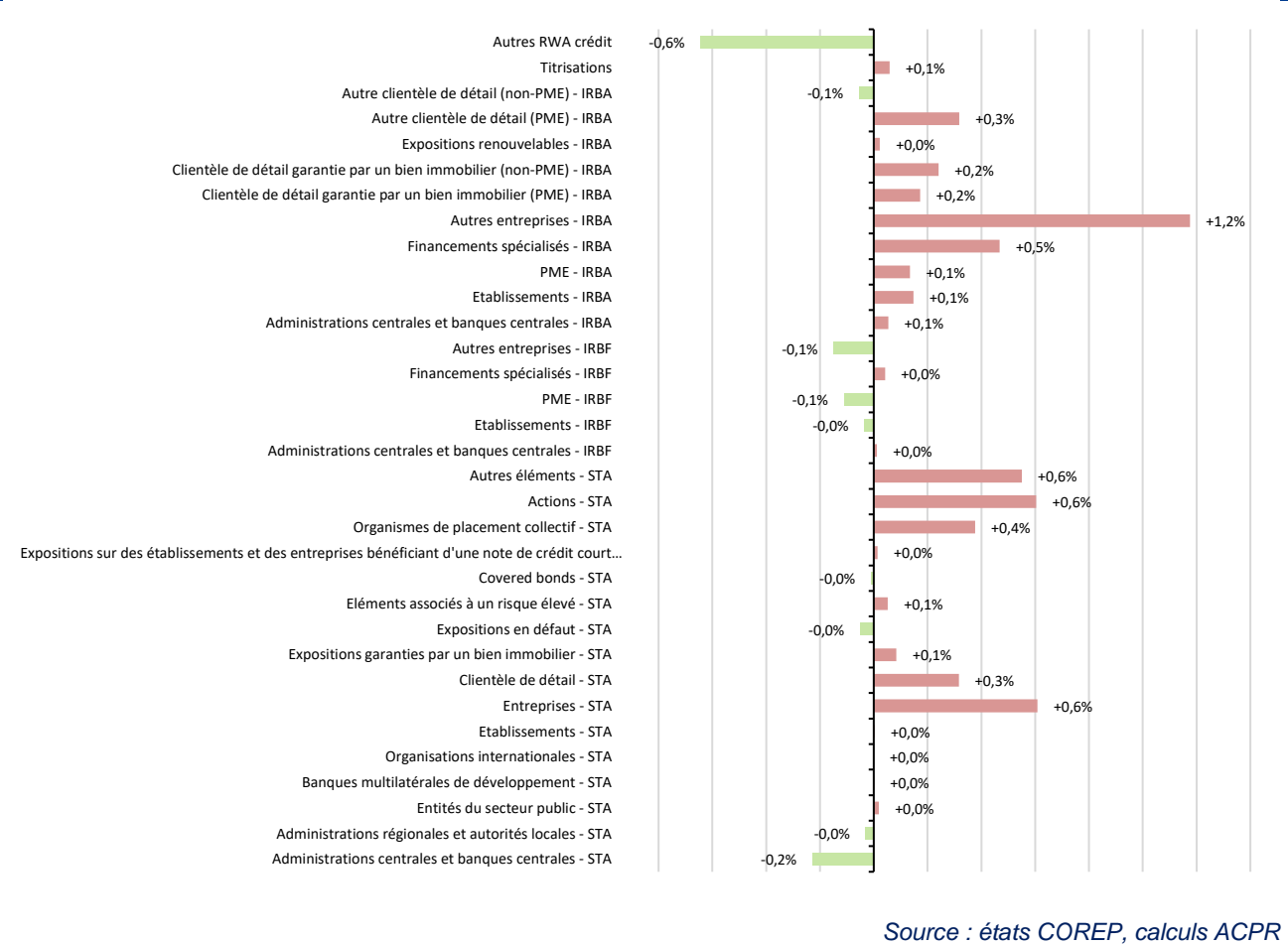


Source : états COREP, calculs ACPR ; base 100 en 2019

Notes :

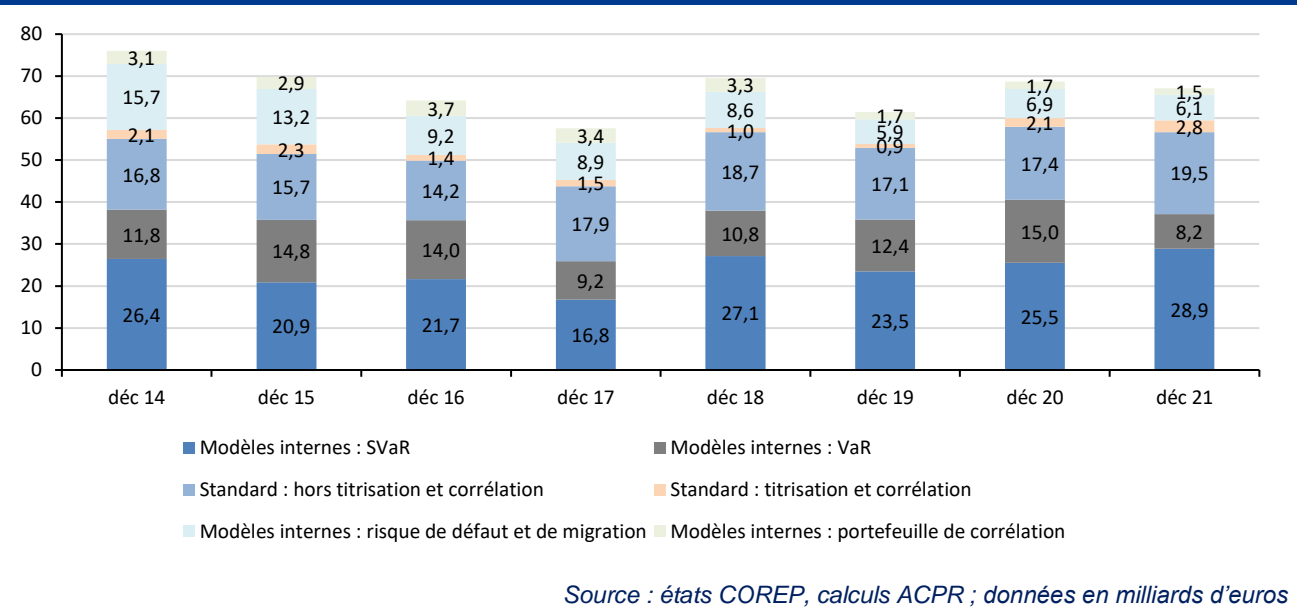
- « Volume » = impact de la variation du montant des expositions de crédit sur le montant des RWA au titre du risque de crédit ;
- « Méthode » = impact de la modification de la méthode de traitement des expositions de crédit (standard vs fondation vs avancée) sur le montant des RWA au titre du risque de crédit ;
- « Portefeuille » = impact de la modification de la structure des expositions de crédit (entreprises vs clientèle de détail vs établissements...) sur le montant des RWA au titre du risque de crédit ;
- « Ajustements » = impact de la modification du rapport entre les expositions au défaut et les expositions initiales (reflétant en particulier le facteur de conversion de crédit des expositions hors bilan) sur le montant des RWA au titre du risque de crédit ;
- « Pondération » = impact de la modification de la pondération des expositions de crédit sur le montant des RWA au titre du risque de crédit.

Graphique 51 Évolution des RWA au titre du risque de crédit entre 2020 et 2021 – contributions des différents portefeuilles

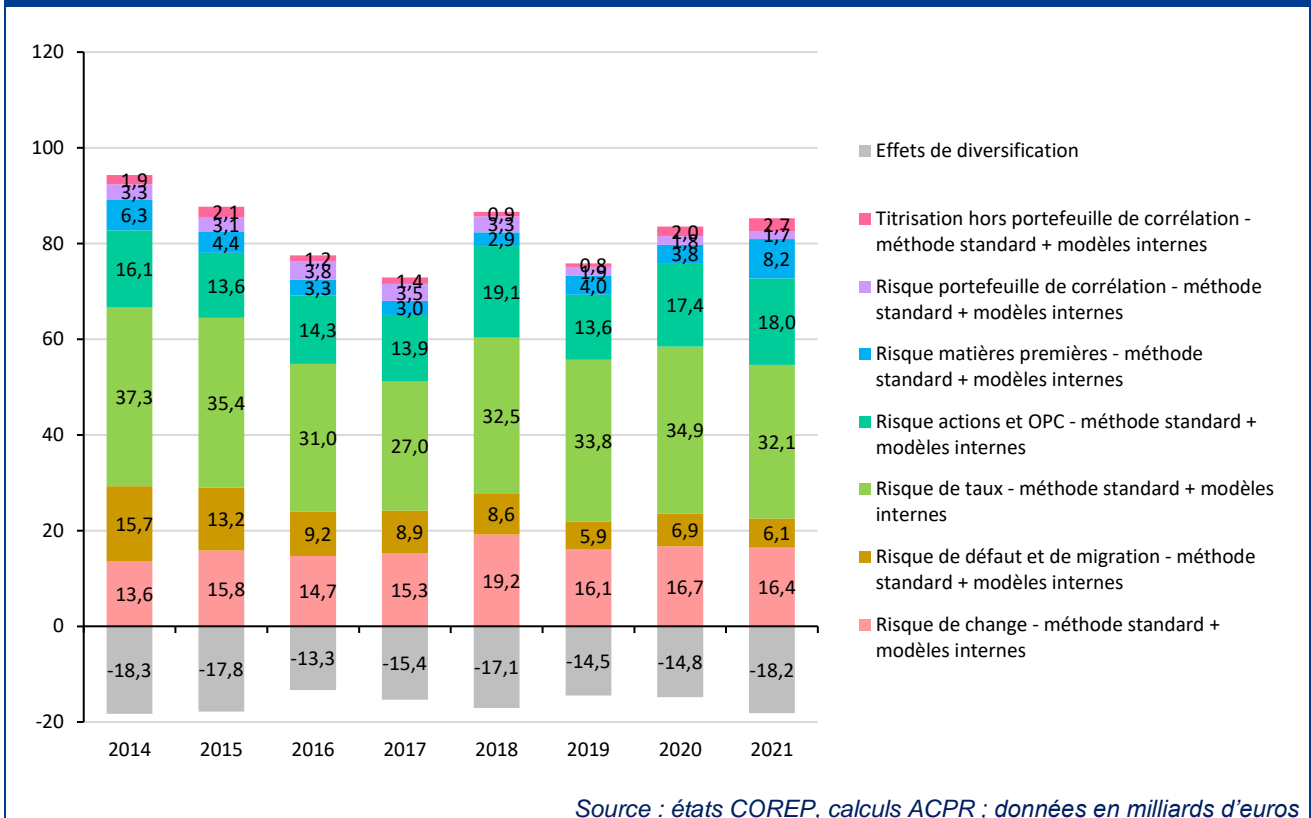


3.2.2. Une légère baisse des RWA au titre des risques de marché

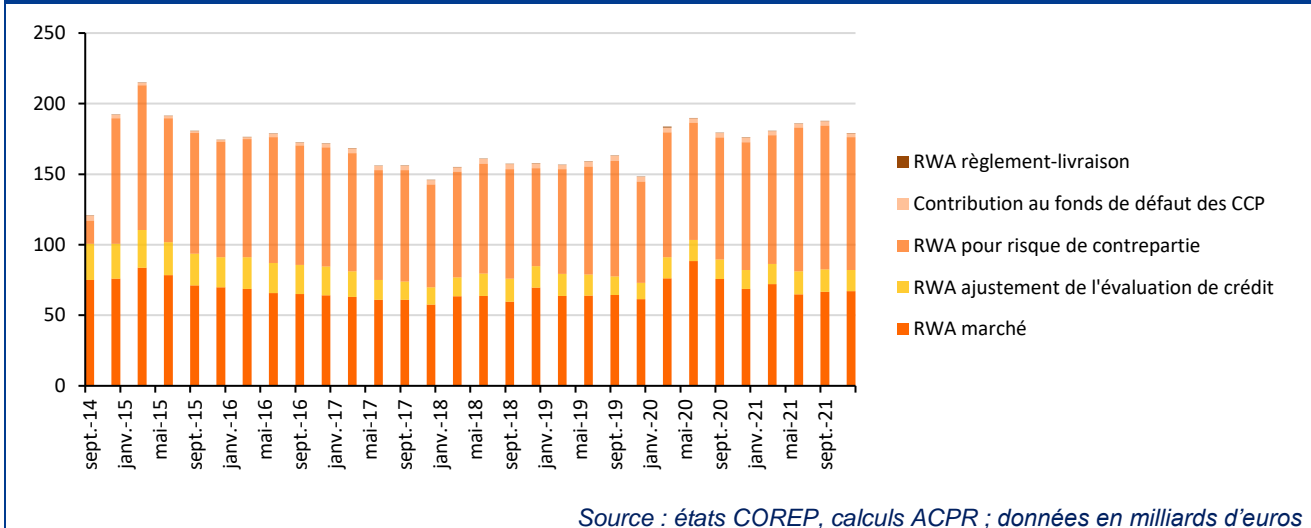
Graphique 52 Décomposition des RWA au titre des risques de marché par modalités de calcul



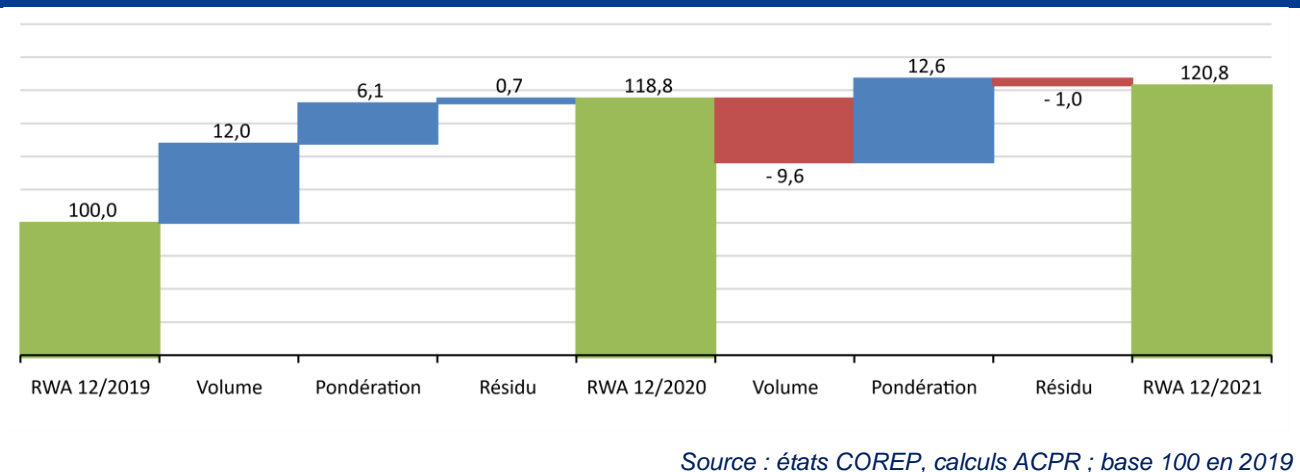
Graphique 53 Décomposition des RWA pour risques de marché, par nature de risque



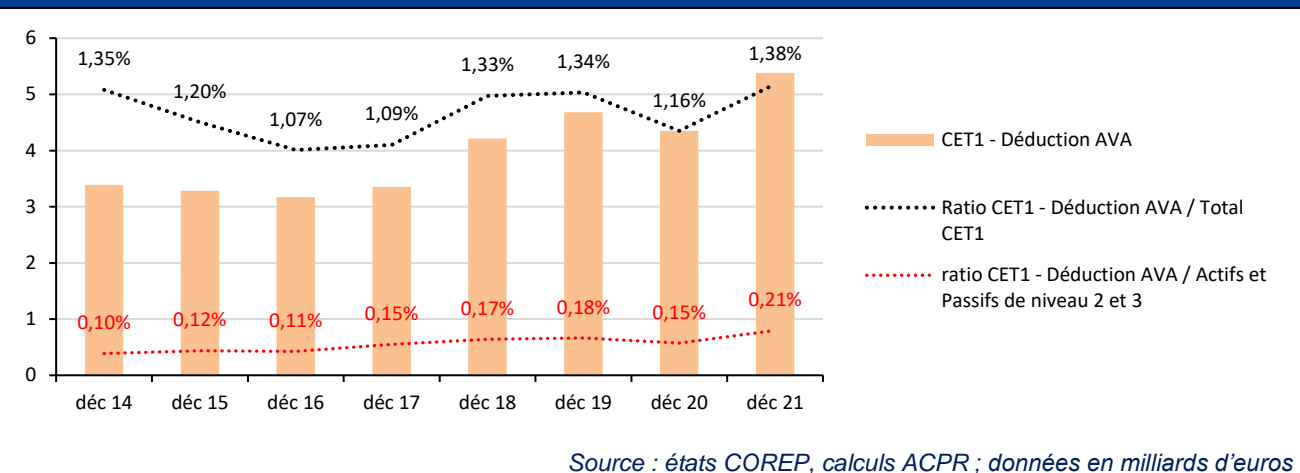
Graphique 54 Évolution des actifs pondérés des six principaux groupes bancaires français au titre des activités de marché



Graphique 55 Facteurs explicatifs de l'évolution des RWA au titre des activités de marché

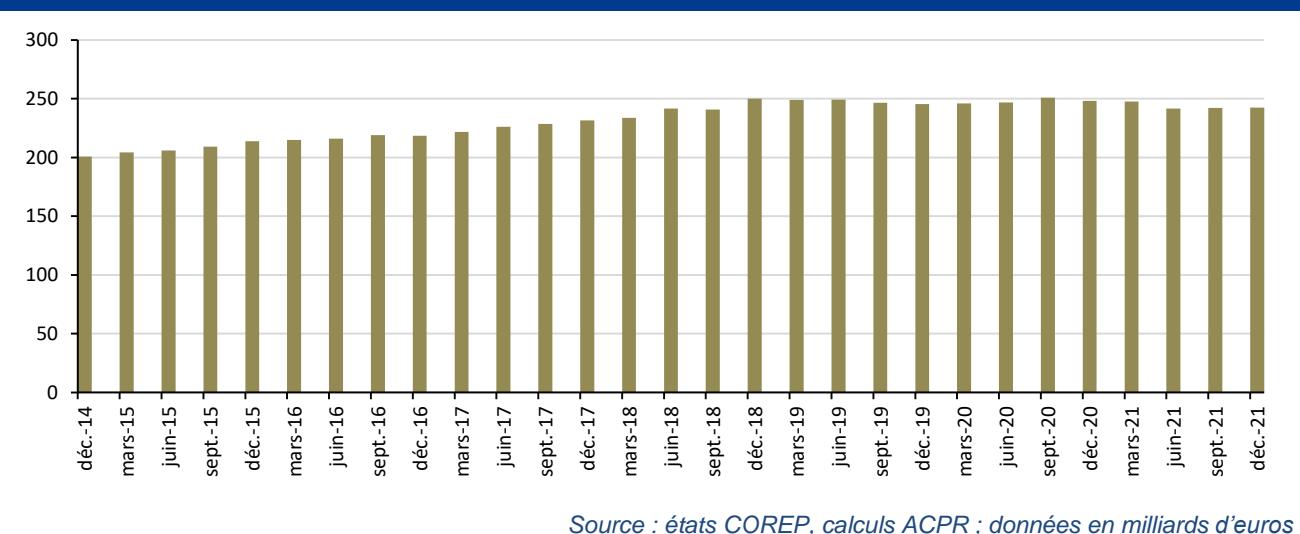


Graphique 56 Déduction de CET1 liées aux ajustements de valorisation prudente

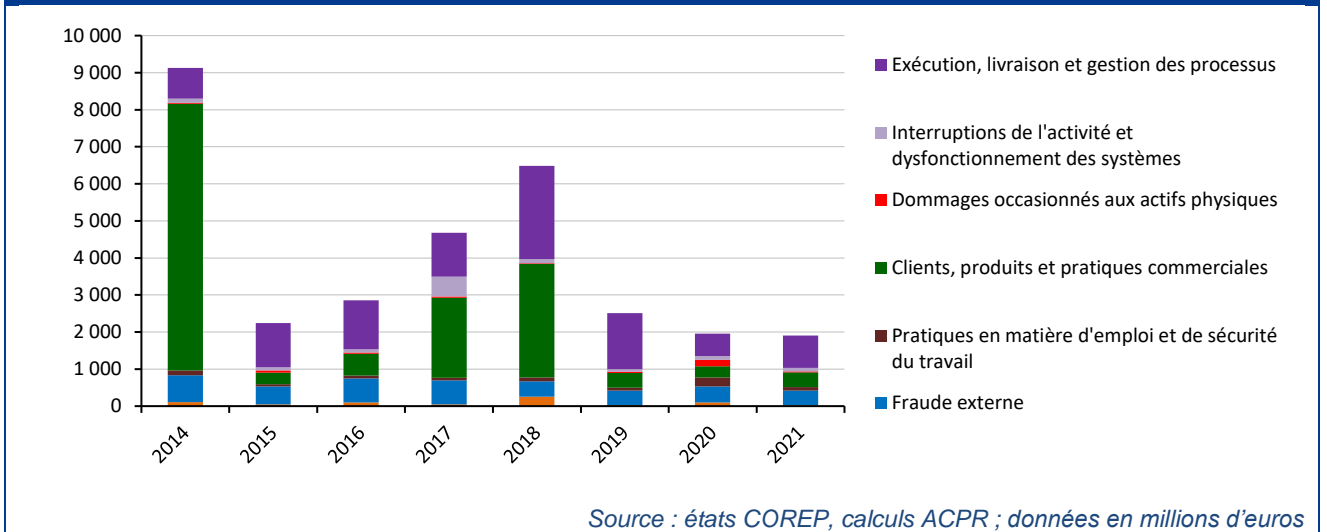


3.2.1. Des RWA au titre des risques opérationnels qui se stabilisent

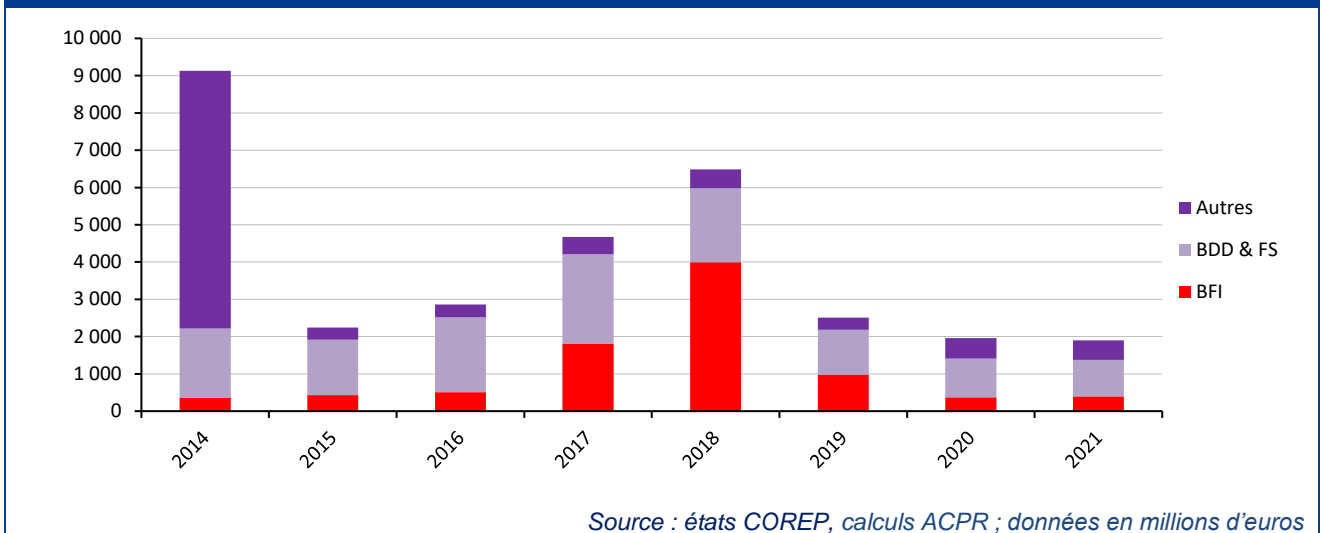
Graphique 57 RWA des six principaux groupes bancaires français au titre des risques opérationnels



Graphique 58 Pertes opérationnelles par type d'événement

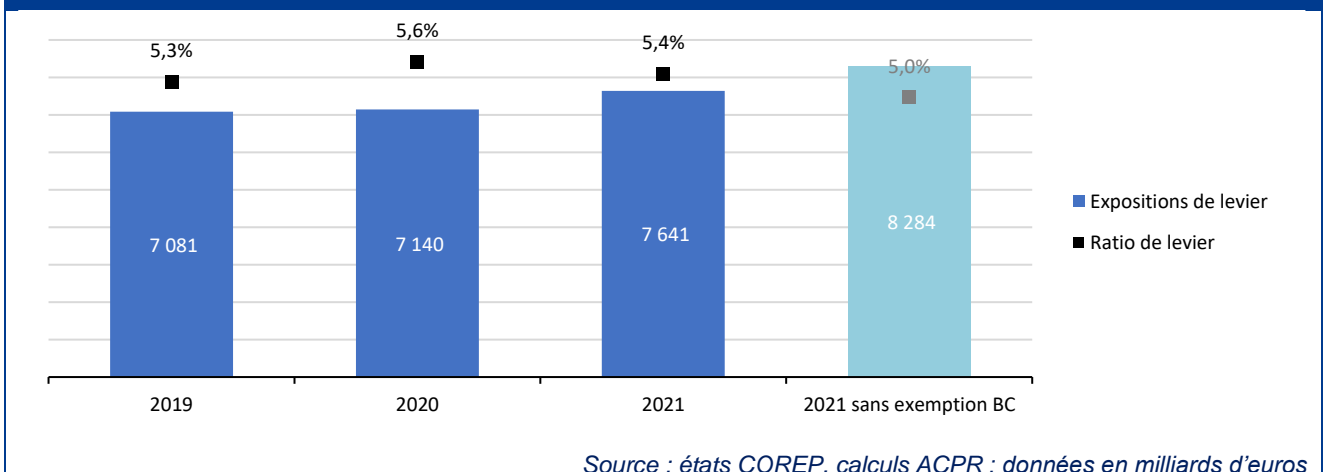


Graphique 59 Pertes opérationnelles par ligne métier

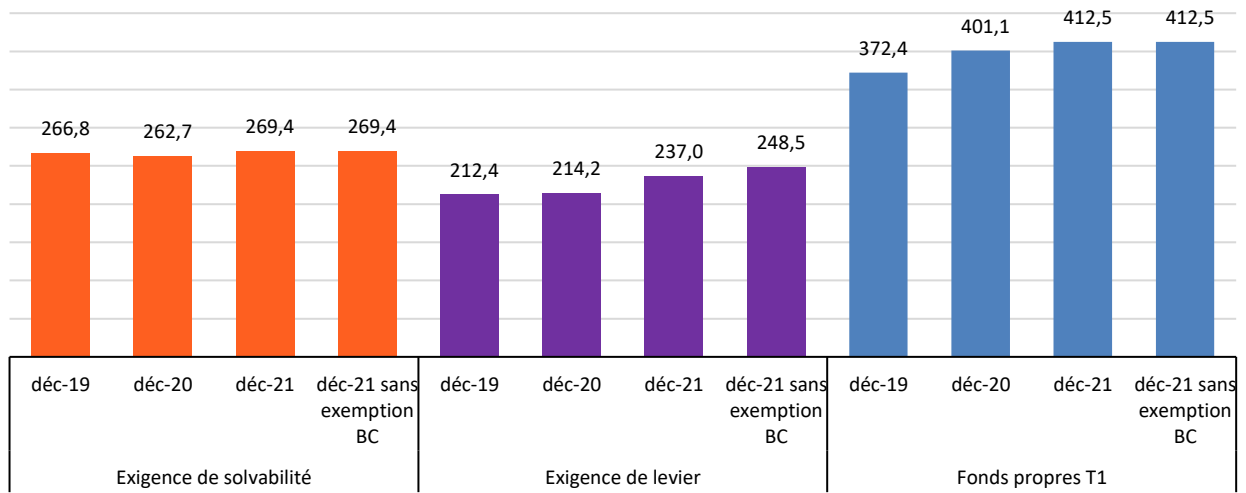


3.3. Une légère baisse des ratios de levier dans un contexte de poursuite de la progression des expositions

Graphique 60 Évolution du ratio de levier des six principaux groupes bancaires français

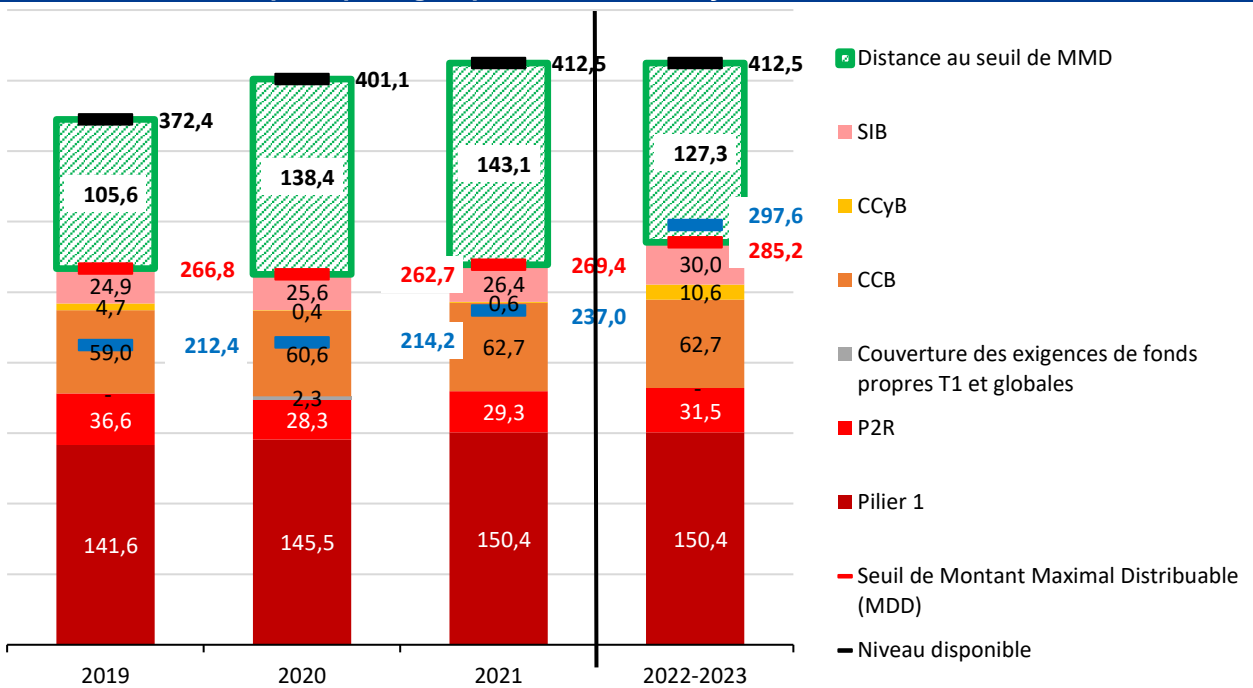


Graphique 61 Comparaison des exigences de solvabilité et de levier ainsi que des fonds propres T1 des six principaux groupes bancaires français



Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

Graphique 62 Comparaison des exigences de solvabilité et de levier ainsi que des fonds propres T1 des six principaux groupes bancaires français

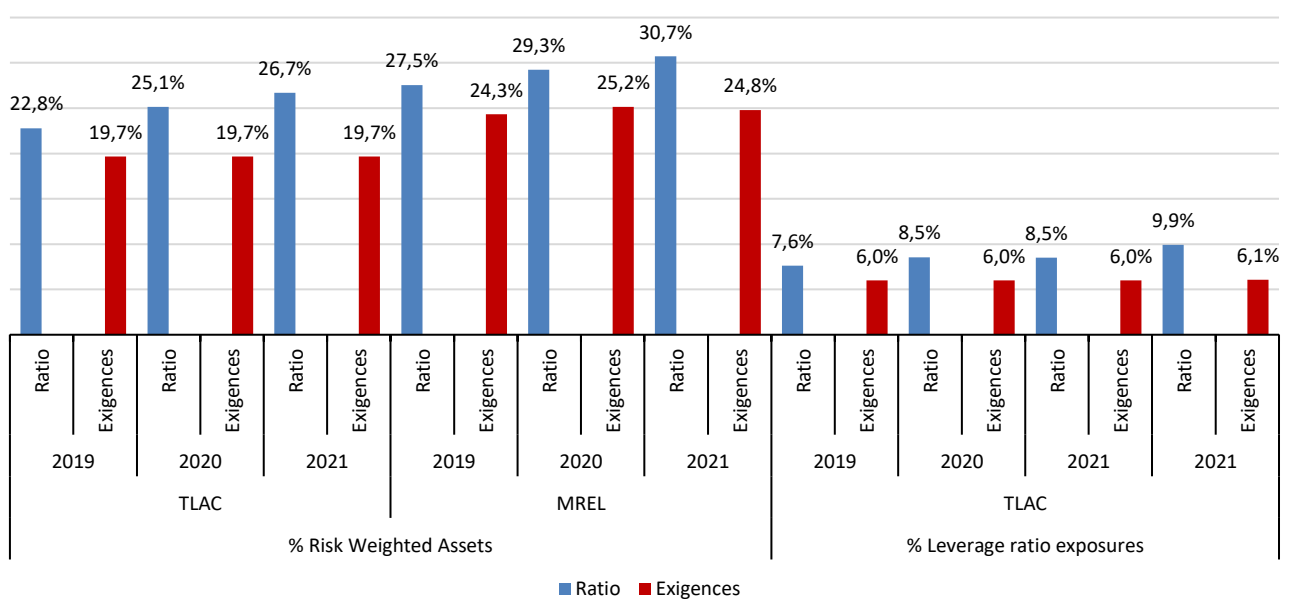


Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

La projection à 2022-2023 est réalisée aux niveaux de fonds propres et de RWA figés à fin 2021 ; elle tient compte de l'augmentation des P2R annoncée pour 3 groupes bancaires français à 2022 (BNPP, SG, BPCE), de l'augmentation du CCyB en France à 0,5 % à compter du 7 avril 2023, combinée aux augmentations de CCyB annoncées par les autres pays sur lesquels les banques françaises ont des expositions, de l'augmentation du coussin GSIB de BNPP au 1^{er} janvier 2023, de la fin de l'exemption des réserves banques centrales pour le calcul des expositions de levier et des exigences de coussins GSIB en levier introduites à partir du 1^{er} janvier 2023.

3.4. Des ratios TLAC et MREL supérieurs aux exigences

Graphique 63 Ratios TLAC et MREL des principaux groupes bancaires français

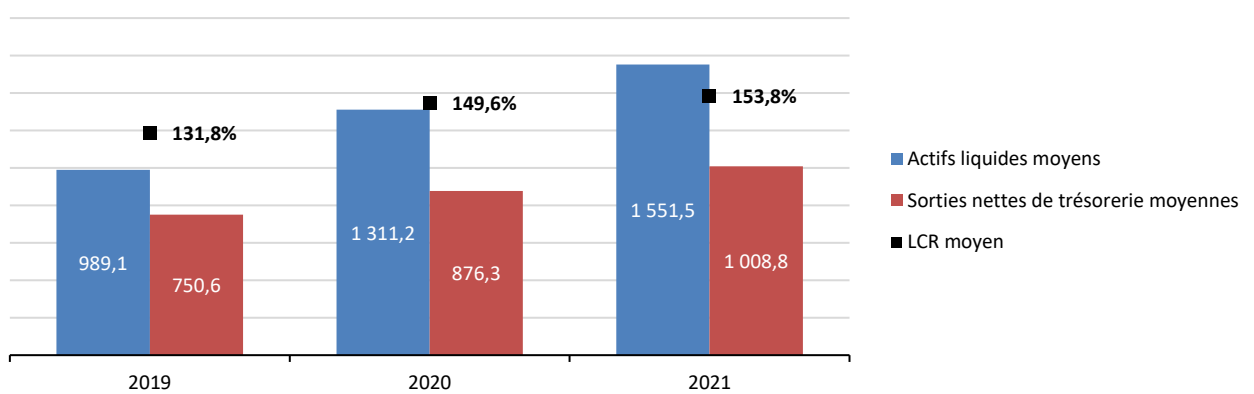


Source : états LDR, calculs ACPR

Les exigences TLAC portent sur les établissements GSIB uniquement (BNPP, SG, GCA, BPCE), tandis que les exigences MREL s'appliquent à tous les établissements assujettis. À noter que les exigences MREL en %LRE (Leverage ratio exposures) n'entrent en vigueur qu'à partir de 2021.

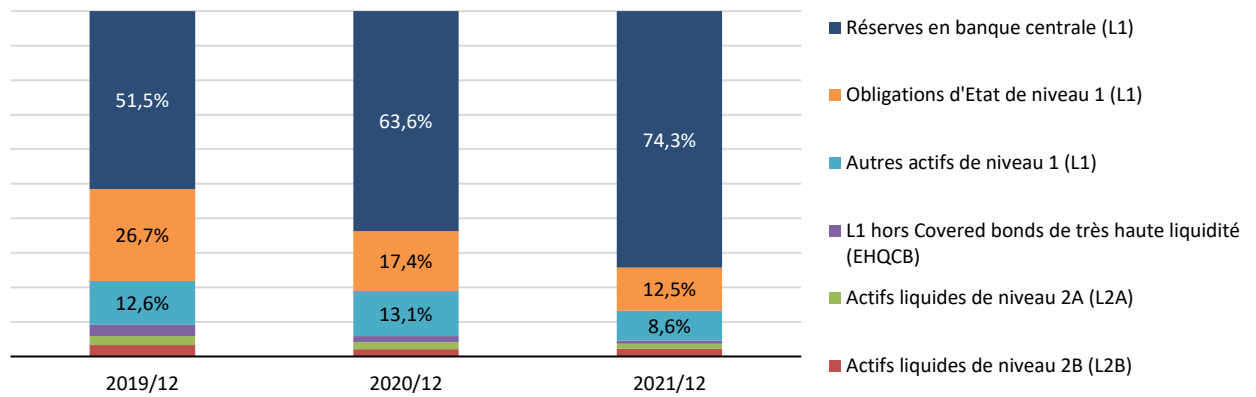
3.5. Des ratios de liquidité qui ont poursuivi leur hausse

Graphique 64 LCR moyen des six principaux groupes bancaires français entre 2019 et 2021



Source : états COREP, calculs ACPR ; actifs liquides et sorties nettes de trésorerie en milliards d'euros

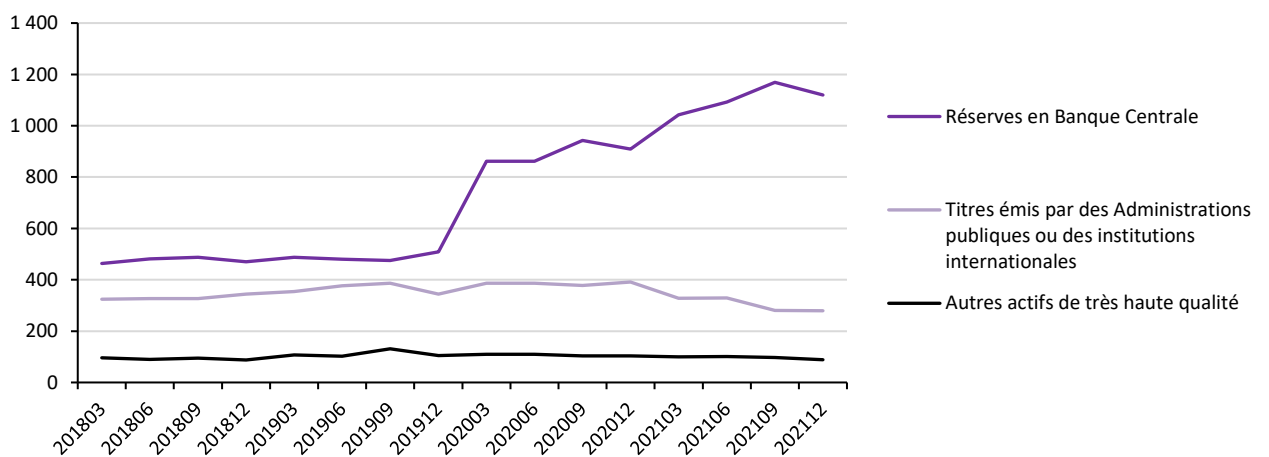
Graphique 65 Couverture des exigences du LCR par étape d'actifs liquides (L1, L2A et L2B) pour les six principaux groupes bancaires français



Source : états COREP, calculs ACPR

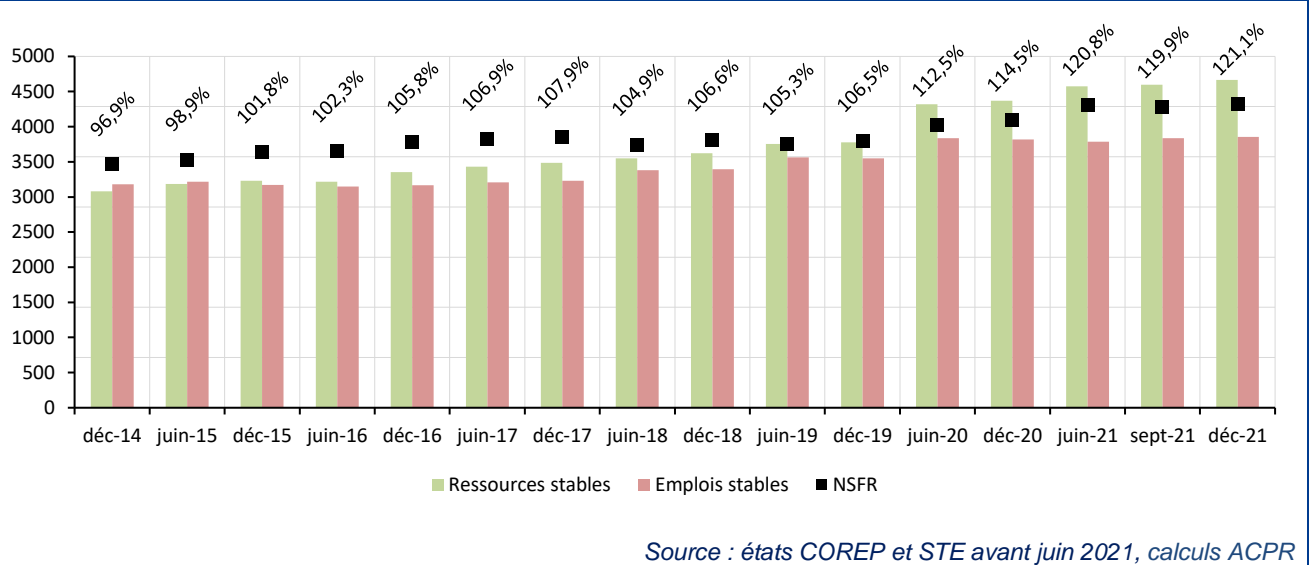
Note : les actifs de niveau 2 couvrent des actifs de nature diverse (obligations d'État, obligations privées, parts de titrisation) dont la qualité de liquidité ne permet pas de les classer en étape 1 suivant les critères du règlement délégué (UE) 2015/61 du 10 octobre 2014 sur la liquidité des établissements de crédit

Graphique 66 Évolution des composantes des HQLA par catégorie

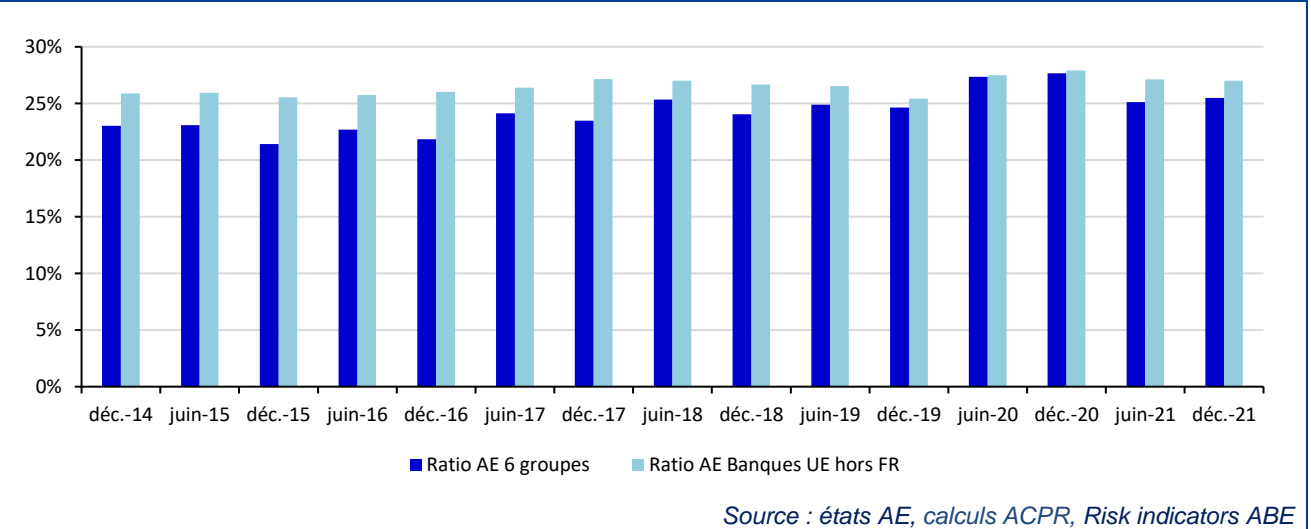


Source : états COREP, calculs ACPR ; données en milliards d'euros

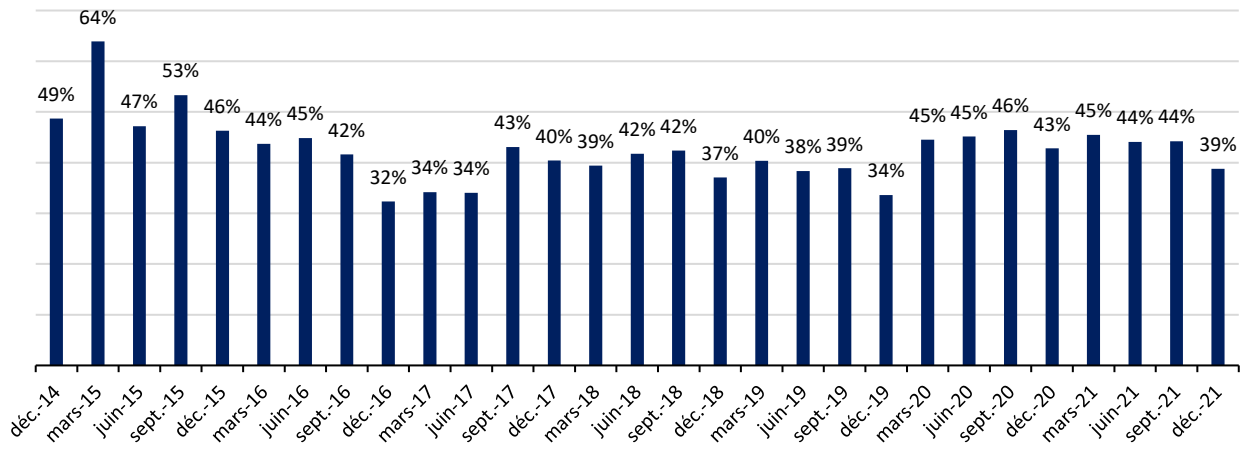
Graphique 67 Historique du NSFR des six principaux groupes et ses composantes en milliards d'euros



Graphique 68 Historique du taux d'actifs grevés des six principaux groupes par rapport à la moyenne européenne



Graphique 69 Part des actifs éligibles en banque centrale grevés pour les six principaux groupes bancaires français



Source : états AE, calculs ACPR ;